

# LES CAHIERS DRÔMOIS

N° 17

(ANNÉE 2007)



**ACADÉMIE DRÔMOISE**  
**LETTRES, SCIENCES et ARTS**

**ACADEMIE DRÔMOISE  
DES  
LETTRES, SCIENCES ET ARTS**

**CAHIER DRÔMOIS  
DU CINQUANTENAIRE**

**(ANNÉE 2007)**

Couverture : dessin d'Yvon Tardy représentant les Sciences (en haut à gauche), les Lettres (en bas à gauche), les Arts avec la Peinture et la Musique (à droite en haut et en bas)

*Les opinions émises dans cette publication n'engagent que leurs auteurs*

# SOMMAIRE

<b>Claude Magnan</b> : La grand-mère de l'Académie drômoise	7
<b>Amicie d'Arces</b> : Raymond Vallentin du Cheylard	13
<b>Frédérique Bon, Marcelle Gambus, Jean Lovie</b> : Hommage à Suzanne Tiziou	17
<b>Jean Laget</b> : Il y a vingt ans disparaissait Barjavel	21
<b>Maxence de La Baume</b> : Christian de La Baume, historien de la Drôme	25
<b>Marcelle Gambus</b> : Voyages sur les rives du Jabron	31
<b>Yvonne Lançon</b> : La vieillesse et l'hiver	33
<b>Bernard Delpal</b> : Saoû chante Mozart dans la Drôme	35
<b>Edmond Estour</b> : <i>Plures occidit gula quam gladius</i>	51

<b>Jacques Sarano</b> : Hommage au docteur Paul Tournier, apôtre de la médecine de la personne	61
<b>Jean-Benoît Cotton</b> : La place de la parole dans la médecine moderne	65
<b>Frédérique Bon</b> : Vous avez dit folklore ?	73
<b>Michel Wullschleger</b> : Léoncel, du lieu-dit à la commune	77
<b>François Sarano</b> : Valence-sur-Mer	89
<b>Liste des membres fondateurs</b>	103
<b>Liste des membres de l'Académie Drômoise</b>	107

*Maquette et mise en pages : Jean-Noël Couriol et Jean Berthon*

## ***Avant-propos***

*Annie Friche, Présidente de l'Académie Drômoise*

*L'Académie drômoise des lettres, des sciences et des arts fête en cette année 2007 son cinquantenaire. Les membres de cette société ont des centres d'intérêt très variés, et cet ouvrage en témoigne.*

*Les scientifiques s'interrogent sur les problèmes de notre société actuelle : l'obésité, les relations entre le malade et son médecin, la place de la parole, véritable thérapie. L'un d'eux essaie même de nous persuader que les Valentinois vivent au bord de la mer. Les historiens évoquent leur sujet favori : le site de Léoncel, Nyons et l'écrivain Barjavel. D'autres rendent hommage à leurs prédécesseurs : Suzanne Tiziou, Raymond Vallentin du Cheylard, premier président en 1957, Christian de la Baume. Il s'en trouve pour défendre farouchement le folklore du Dauphiné et du Vivarais, certains tournent fort bien des poèmes, un mélomane s'intéresse au festival de Saoû, mené de main de maître par Henry Fuoc. On apprend même que notre Académie a une grand-mère. On s'en doutait un peu, mais quelle belle famille !*

*Chacun a son caractère, mais tous s'unissent malgré leurs différences. La Drôme est riche de talents divers, l'Académie a la chance de les rassembler. Frotter son esprit à l'esprit d'autrui, telle est sa force. Bon anniversaire, et formons des vœux pour que nos successeurs poursuivent la tâche commencée, il y a 50 ans !*



# *La grand-mère de l'Académie Drômoise*

Claude Magnan

## **Une société savante**

C'est un peu avant 1784 que fut en effet fondée, à Valence, une de ces sociétés savantes, si nombreuses à éclore en ce siècle des Lumières.

Elle s'était baptisée, à l'origine, **Société Royale et Académique**, ce qui affichait ses centres d'intérêt et la plaçait sous la protection du monarque. Elle fut d'ailleurs autorisée officiellement par une décision royale de décembre 1786, que le Parlement de Grenoble, comme c'était la pratique habituelle, enregistra le 5 juin 1787.

Sa dénomination fut changée en 1789 pour celle de **Société Académique et Patriotique**. Exit le roi, vive la Patrie ! Ce changement de nom n'est pas anodin : il révèle au grand jour l'évolution des idées du temps. Certes, on ne parle pas de république, mais la Nation passe au premier plan, et l'on peut imaginer une modification profonde des motivations, des échanges, des prises de position au sein de la Société.

C'est peut-être à ces divergences, devenues oppositions, voire passions exacerbées, que l'on doit la mort de la Société, sans que l'on connaisse les modalités de cette disparition. Le grand âge d'une large proportion de ses membres a peut-être aussi joué un rôle. Il semble que les derniers actes aient été accomplis en 1790, puis, plus rien ...

Dans ses statuts, les fondateurs avaient énoncé les domaines sur lesquels ils prévoyaient d'exercer et leur réflexion, et leur action :

- encourager les recherches historiques sur la province.
- faire naître l'émulation en ce qui concerne les sciences, l'industrie, l'agriculture.

- se livrer aux charmes de la poésie.

Comment ne pas constater la parenté avec les préoccupations et les objectifs de notre moderne Académie, qui en a copié jusqu'à une partie du nom, même si elle n'est plus royale, ni patriotique (quoique !).

### **Une société active**

Chaque vendredi, à deux heures après-midi, sauf pendant les deux mois de vacances (déjà ?), les membres de la respectable société se retrouvaient, pour échanger leurs idées, leurs productions poétiques, les résultats de leurs lectures ou de leurs recherches. Y lisait-on la presse ? y abordait-on les thèmes brûlants, la dette, la tolérance (1787 est l'année de l'édit de Louis XVI qui accordait aux protestants de nouveaux droits, sujet sensible dans cette partie du royaume) ? y prenait-on position sur les manifestations politiques, l'échec de l'Assemblée des Notables, la prochaine convocation des Etats Généraux ? Nul ne le sait, mais les sujets de discussions ne manquaient certainement pas.

En outre, et conformément à ces statuts, à l'aide des cotisations versés par ses membres, ou de dons divers, l'Académie avait choisi de décerner des prix, 300 livres, à des personnes dont les travaux ou les ouvrages lui paraissaient dignes d'intérêt et conforme à ses orientations. La trace de cinq de ces récompenses a été retrouvée :

Le premier prix fut attribué à Reynaud-Lagardette, de Crest, pour un ouvrage sur l'agriculture.

Le sieur Paëtz-Vantraswick, Hollandais, membre d'une Société similaire batave, reçut le second, qu'il partagea avec son compatriote Krayenhoff, pour ses travaux sur l'électricité.

Duvaine, de la Société Royale d'Agriculture de Lyon obtient le troisième, suite à un mémoire sur l'agriculture.

Deux autres enfin furent attribués les 26 août 1788 et 26 août 1790.

## Des membres éminents

Les statuts distinguaient trois classes de membres.

**Les membres honoraires**, comme dans toute société, représentaient les personnalités qui avaient accepté de patronner la Société, sans pour autant, probablement, prendre part à ses réunions, du fait de leurs hautes fonctions, ou de leur éloignement géographique. Notons brièvement ces sept personnages :

Monseigneur de Grave, évêque de Valence, prince de Soyons.

Marquis Louis de Rozières (1723-1794), maréchal de camp en 1780, puis lieutenant-général et directeur des fortifications en Artois, qui devait émigrer en 1792.

De Bouchard (1715-...) : maréchal de camp, commandant l'École d'artillerie de Valence, et commandant de la ville.

Duc de Clermont-Tonnerre : lieutenant-général, commandant en chef de la province du Dauphiné. C'est lui qui commandait à Grenoble lors de la Journée des Tuiles en juin 1788.

Caze de la Bove : intendant du Dauphiné

Prince de Chisselles Richebourg, grand d'Espagne, résidant à Béthune.

Charles de Fourcroy (1715-1791) : maréchal de camp, directeur général des fortifications à Versailles, où il était également membre de l'Académie royale des sciences.

Des personnalités considérables, donc : le pouvoir civil et le pouvoir militaire de la province, le pouvoir religieux et le pouvoir militaire de la ville. Notons la part des militaires : 4 sur 7, et le fait que, pour trois d'entre eux, il s'agit de généraux d'artillerie ou du génie, les « armes savantes », qui représentaient souvent l'élite intellectuelle de l'armée.

**Les membres ordinaires**, au nombre de 15, représentaient certainement l'élément actif de cette noble assemblée. Il serait fastidieux de les énumérer ici.

Cinq sont membres du clergé : professeurs de théologie, ou de mathématiques à l'Université de Valence, grand prieur ou chanoine de Saint-Ruf...

Accordons un peu plus d'attention à **Antoine Pernet** (1716-1796), entré jeune à la congrégation de Saint-Maur, dont il « *secoua la règle* ». Il tint le journal d'une expédition de Bougainville aux Malouines, fut bibliothécaire de Frédéric le Grand, membre de l'Académie des sciences de Berlin, des Académies royales de Prusse et de Florence ... **Jacques Tardivon** n'est pas moins intéressant (1714-1791) : docteur en théologie à Valence, chanoine de Saint-Ruf, puis abbé général, « *fort convenablement loti* » avec un revenu de 24 000 livres, c'est lui qui accueille les membres de l'éminente société dans son hôtel de Saint-Ruf. Il n'est ni savant, ni homme de lettres, mais les apprécie et les soutient. Le Bourgeois de Valence le juge « *cupide, peu estimé* » et note que « ses fins dîners ont laissé d'inoubliables souvenirs ». Bonaparte l'aurait beaucoup fréquenté et lui aurait même promis la dignité de cardinal, quand il serait roi !

Cinq autres sont militaires ou anciens militaires, dont quatre servent dans l'artillerie ou le génie. On y trouve encore des titulaires de hautes charges royales, et deux authentiques savants :

**Dupuy de Bordes** (1746-1815), enseigne les mathématiques à Grenoble puis est nommé à l'École d'artillerie de Valence. En 1784, il devient titulaire de la chaire de mathématiques à l'Université de Valence, où il accède sans examen « *attendu que sa science et sa doctrine sont connues* ». Ses dons et ses intérêts pour l'architecture valent aux Valentinois la restauration du clocher de Saint-Jean, l'aménagement du Polygone, le tracé des promenades, les boulevards actuels (enfin, ceux d'avant !) ; auteur de plusieurs mémoires sur la culture du mûrier, l'extraction du goudron à partir du charbon ... il fournit des articles à l'Encyclopédie.

**Faujas de Saint-Fond** (1741-1819), professeur de droit à l'Université de Valence, avocat au Parlement de Grenoble, montre davantage « *le goût de la nature que celui de la chicane* ». La géologie l'intéresse particulièrement, et une bonne partie de la fortune de sa femme s'évapore en de multiples expériences. En 1785, il est commissaire royal aux mines et carrières, découvre les mines de fer de La Voulte, extrait le basalte des Coirons

pour paver Montélimar, tente d'extraire le sucre du raisin (1810)... Buffon lui avait légué son cœur, mais il paraît qu'il n'eut que ...son cervelet !

Enfin, une trentaine de **membres associés**, que nous ne citerons pas, par manque de place, sont généralement des correspondants, adhérents d'autres sociétés savantes, dont on constate qu'elles formaient un réseau aux multiples contacts.

À ce sujet, il est curieux de constater que deux des membres honoraires, huit des membres ordinaires, et seize des associés sont adhérents de la même Académie, celle d'Arras, que fréquente aussi Robespierre. Sans en tirer de conclusions hâtives, on peut penser qu'on ne se contentait pas de rimailleur, dans ces assemblées.

En 1866, lors de sa constitution, la Société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme revendiqua, à juste titre, l'héritage spirituel de cette première Académie avec des objectifs voisins mais une composition bien différente.

Ne pourrait-on considérer que les diverses sociétés savantes qui coexistent aujourd'hui dans la Drôme sont les filles ou petites filles de celle de 1784, donc bien près d'être sœurs ?

### **Bibliographie succincte :**

Henri de Colonjon, *La Société Académique et patriotique de Valence*, BSAD n°, 1866.

Brun-Durand, *Dictionnaire biographique de la Drôme*.

Léon Noël Berthe : *Dictionnaire des correspondants de l'Académie d'Arras au temps de Robespierre*. CNRS 1969 (ADD, B937).

Documents Claude Magnan (sur les militaires).



## *Raymond Vallentin du Cheylard (1907-2007)*

Amicie d'Arces

Raymond Vallentin du Cheylard aurait eu 100 ans le 2 avril 2007. Pourquoi évoquer ici la personnalité de cet avocat montilien, membre du barreau de Valence, décédé il y a 19 ans ? Parce qu'il fut l'un des membres fondateurs de l'Académie Drômoise, et son premier président, et qu'il a fait partie du paysage culturel de la Drôme pendant plus de quarante ans.

De la Drôme mais aussi du Dauphiné : ses années d'étudiant et d'avocat stagiaire, ses premières conférences se sont déroulées à Grenoble ; il y fut du reste reçu à l'Académie Delphinale en 1960 au fauteuil de Maurice Gariel, et en assura la présidence en 1964 et 1965.

Toutefois, c'est dans la Drôme qu'il avait choisi de poursuivre sa carrière d'avocat, dans les années 1930. Là où se trouvait, à Montélimar, la maison de ses parents, avec tout ce qu'elle contenait, héritage de deux générations de collectionneurs, archéologues, numismates, historiens.

Voilà ce qui a fondé la vie de cet homme : le jour où, jeune avocat grenoblois de 24 ans et passionné par son métier, la mort brusque de son père le rendit dépositaire de cet énorme legs, son destin changea de trajectoire.

### **Le legs qui changea son destin**

Tout en se donnant à fond dans sa profession, il commença par inventorier le dit legs, y passa la plupart de ses moments libres et y puisa la matière et le goût de ce qui allait constituer sa deuxième passion : l'histoire et l'archéologie.

Le tout servi par une mémoire exceptionnelle qui était un atout dans son métier, mais l'aida considérablement dans le reste de ses activités.

Dans les années 1950, la vie culturelle reprenait son essor dans la Drôme comme ailleurs en France. Raymond Vallentin du Cheylard allait y participer fort activement.

Il avait publié dès la fin des années 1940 le texte de ses conférences sur Foch, Clémenceau, le cardinal Maury. Ce qui allait suivre était tiré de ses propres recherches dans le fonds familial, effectuées depuis vingt ans et enrichies sans cesse de nouvelles découvertes : l'histoire apostolique de Provence, le Vivarais antique et préhistorique, les monuments de Vaison, les échanges commerciaux dans l'Antiquité... et Montélimar. Des dizaines d'articles parurent ainsi dans les bulletins des sociétés savantes ou des associations locales, au cours des années 1950 à 1980. En 1979, le *Nouveau Cartulaire de Montélimar* vint enrichir notablement la bibliographie historique de la ville. Enfin, parue à la veille de sa mort en 1988, l'*Histoire de Montélimar à l'envers*, somme d'articles et de réflexions sur l'histoire de sa ville, fut comme le testament d'un amoureux dédié à celle dont il était allé fouiller les moindres secrets dans les pages de ses archives.

S'il était devenu un érudit, fort d'une vaste culture générale, Raymond Vallentin du Cheylard était aussi un homme d'action et de contacts humains. Il l'avait montré en s'investissant dans l'équipe municipale de son ami et confrère Louis Chancel, maire de Montélimar de 1953 à 1959. Il le montra surtout dans le cadre de la vie culturelle foisonnante des années 1950.

## **Un avenir culturel à inventer**

Tout était alors à « refonder », l'avenir était à inventer. Les sociétés culturelles fleurissaient de nouveau, ou renaissaient de leurs cendres.

Des historiens, des scientifiques, des poètes, des journalistes étaient parmi ceux que croisait l'avocat montilien qui sillonnait la Drôme pour ses activités professionnelles autant que culturelles. Il venait de fonder, en 1954, la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens, destinée à venir au secours d'un patrimoine drômois oublié par les pouvoirs publics. Il s'était aussi lié avec des hommes comme l'historien Paul Messié, son ami et confrère Alain Borne, avec Claude Boncompain, Albert Varnet, Maurice Vérillon... et particulièrement avec André Milhan. Ce sont ces amitiés qui firent de lui

l'un des membres fondateurs de l'Académie Drômoise et son premier président, en 1957.

En cela, il restait fidèle à l'héritage laissé par son père Roger Vallentin du Cheylard dont la bibliothèque faisait la part belle aux écrivains rhodaniens, Emile Augier, Louis Le Cardonnel, Louis Gallet, Jean-Marc Bernard, aux érudits comme le chanoine Ulysse Chevalier, l'archiviste André Lacroix, le bibliophile Victor Colomb, l'historien Justin Brun-Durand...

Parmi les membres fondateurs, nombreuses furent les personnalités qui assurèrent la relève de cette ancienne Drôme cultivée. Le chanoine Quiot, professeur de philosophie, avait été un modèle intellectuel pour le jeune étudiant Raymond ; l'abbé Boisse, curé érudit des Granges-Gontardes, avait guidé ou accompagné ses recherches en archéologie ; Jeanne de Flandreysy, née valentinoise et veuve d'Emile Espérandieu, rappelait les grandes heures du félibrige et de l'archéologie du début du siècle ; Gabriel Faure, Pierre Simonet, Francis Poulenc, Jacques de Blesson témoignaient du rayonnement de la jeune Académie hors de la Drôme.

Dans ce cercle où se croisaient et se croisent encore les expériences créatrices de personnalités venues de tous les horizons professionnels, Raymond Vallentin du Cheylard apporta ses trouvailles d'historien local, ses talents d'orateur et ses facultés d'entraînement.

Car c'était avant tout un avocat (doublé d'un juriste, comme en témoigne sa thèse sur l'histoire juridique des institutions de la IIIe République). Et un avocat qui n'aimait rien tant qu'avoir une cause à défendre.

Celle de ses clients d'abord. La défense auprès du Général de Gaulle d'un condamné espagnol à la peine de mort, et la grâce obtenue, furent pour lui un épisode inoubliable de sa carrière.

La cause du patrimoine ensuite. De ce qu'on appelait jadis, péjorativement, « les vieilles pierres », les « vieux papiers », les « vieux parlars ». Ce qu'on nomme aujourd'hui notre mémoire collective, monumentale, orale ou écrite, a été retrouvée et vivifiée par les multiples sociétés culturelles écloses depuis quarante ans.

Ce fut là tout le sens du combat mené par des personnalités comme Raymond Vallentin du Cheylard et ses amis.



## *Hommages à Suzanne Tiziou (1916-2006)*

Frédérique Bon, Marcelle Gambus et Jean Lovie

Au sein de l'Académie Drômoise, existent des liens particuliers, ceux issus du parrainage permettant d'y accéder. L'appel téléphonique de Marcelle Gambus dans les premiers jours de 2006 m'apprenant la triste nouvelle de la disparition de notre marraine, Suzanne Tiziou, a fait de nous des orphelins. Suzanne y avait fait entrer aussi Frédérique Bon, devenue par la suite notre présidente avant de passer la main à Alain Balsan. Comme l'a dit le poète: "le tombeau des mots est le coeur des vivants"; et, à l'Académie, le coeur s'exprime souvent par l'écriture. Telle fut l'origine d'un hommage à trois voix, celui de trois filleuls de Suzanne, Frédérique, Marcelle et moi. Trois hommages en un seul, trois approches différentes, à l'image d'une personnalité dont la disparition laissera à tous un grand vide.

Jean Lovie

### **Hommage de Frédérique Bon**

À Dieu, chère Suzanne.

Pour rendre hommage à celle qui fut ma marraine lors de mon entrée à l'Académie et dont, plusieurs années plus tard, un complot amical avec Pierre Vallier, fit de moi une bien indigne Présidente pour six années (1994/2000), je voudrais parler d'abord de sa vitalité. Son intelligence très vive la portait à s'intéresser à tout. C'était une excellente bridgeuse et c'est autour d'une table de bridge, à l'occasion d'un tournoi, que j'ai fait sa connaissance et que nous nous sommes aperçues que nous avions habité le même immeuble à Paris. Autre qualité fondamentale dont elle fit preuve dans toute sa vie et ses

activités, sa convivialité. Elle était chaleureuse et elle avait le culte de l'amitié. Autre trait de son caractère, elle connaissait à fond le Dauphiné et l'Ardèche (plusieurs de ses aïeux avaient exercé des fonctions d'édiles), elle les aimait et travaillait à les promouvoir. Moi qui ne suis dauphinoise que par mariage, je la rejoignais dans cette quête et ce sentiment.

Malgré des épreuves de santé et des deuils cruels, la perte de son mari et de son fils Michel, elle conserva jusqu'à un âge avancé, ces qualités de dynamisme et de chaleur humaine et tous ceux qui l'ont connue et appréciée à l'Académie garderont son souvenir cordialement et fidèlement.

De tout coeur, à Dieu, chère Suzanne.

### **Hommage de Marcelle Gambus**

Nous nous sommes rencontrées pour la première fois, ma chère Suzanne, il y a environ vingt-cinq ans, lorsque vous avez été élue Présidente de l'Ordre national du Mérite à Montélimar. J'ai tout de suite été impressionnée par votre riche personnalité, votre culture, votre bonté et plus tard, votre courage dans les épreuves qui ne vous ont pas épargnée... nous nous sommes revues souvent et vous ne m'avez jamais déçue.

Mais, notre amitié vraie a éclaté brutalement en 1984. J'avais écrit un ouvrage dont les personnages fictifs évoluaient dans une petite ville de la Vallée du Rhône que je ne nommais pas. Vous êtes venue à moi et vous m'avez dit: "J'ai deviné le nom de la petite ville, c'est Le Pouzin. Je connais très bien, mon oncle et ma tante y habitaient". L'oncle et la tante en question étaient une relation de ma famille et il se trouve que je suis allée à l'école primaire avec votre petite cousine Michèle.

Vous avez eu la délicatesse d'organiser une rencontre. Après une parenthèse de cinquante ans, nous nous sommes revues, Michèle et moi, j'en garde un souvenir ému.

Je garde aussi, ô combien! le souvenir de vos visites, lorsque je souffrais sur mon lit d'hôpital...

Et que dire du jour où, sous l'aile protectrice de votre "marrainage", vous avez soutenu ma candidature à l'Académie Drômoise? Je vous en dois une grande reconnaissance, ce fut pour moi une joie et un honneur car j'ai rencontré de vrais amis au sein de cette assemblée.

L'âge venant de part et d'autre, avec ses contraintes, ses impuissances, nous nous étions un peu éloignées. Cela ne m'a jamais empêchée de penser à vous et tant que je serai là, Suzanne, vous resterez vivante dans mon coeur.

### **Hommage de Jean Lovie**

C'est l'histoire qui m'a valu le privilège de faire la connaissance de Suzanne. Pas n'importe quelle histoire puisqu'il s'agissait de camper un "*Montélimar au temps d'Emile Loubet*" conduisant aux ors de la République.

Petite fille de Paul Gauthier, lui-même ami d'Emile Loubet et son premier adjoint, puis son successeur en 1899, comme maire de Montélimar, elle détenait précieusement toute une série de trésors de mémoire locale dans ses archives personnelles. D'un soutien occasionnel allaient naître une complicité et une amitié jamais démenties, pendant dix-huit ans, jusqu'à sa disparition.

Des visites répétées à son domicile permirent d'exploiter des séries de lettres de Loubet, président de la République à son ami Gauthier exprimant la nostalgie du pays de Montélimar, les péripéties pour acquérir une vaste résidence, démarche qui aboutit en 1905 à l'acquisition du château de La Bégude de Mazenc... Mais aussi, parmi une multitude de documents-sources, ceux concernant l'inauguration du petit train du Picodon en 1893, un savoureux pamphlet anti-loubétiste conservé en manuscrit sans oublier le menu du banquet du premier voyage présidentiel en 1899.

Au fil de nos rencontres, Suzanne Tiziou me fit partager son regret de ne pas voir le nom de son grand-père inscrit sur une artère de Montélimar. Un "purgatoire" alors bientôt séculaire lié en partie au hasard d'un XXe siècle tourmenté, mais également à une de ces petites politiques faisant le charme de la vie locale, même de la part des hommes les plus éminents. La parution du livre "*Montélimar au temps d'Emile Loubet*" en 1989, contribua à réparer cette injustice faite à la mémoire. Ce fut un jour de grande

émotion, ce 1er août 1990, quand fut inaugurée la plaque de la place Paul Gauthier, au revers de l'ancienne maison de famille. Clio volant au secours de Thémis, ce fut cela aussi, le bonheur de notre amitié...

Après avoir été "ma bonne fée" de l'Académie, nous nous retrouvâmes souvent. Un des souvenirs les plus forts fut d'assister au vernissage de l'exposition consacrée à Emile Loubet en 1999 pour le centenaire de son accession à la magistrature suprême, dans la maison Gauthier. Profondément émue, elle renversa son verre sur la robe de Mireille, mon épouse. Le lendemain, courtoisie exquise, elle nous faisait parvenir, couverte de sa belle écriture, une carte d'excuses, exprimant combien "elle était si heureuse de nous recevoir tous les deux et tellement émue de voir rouverte cette maison pleine de "souvenirs", mais une carte sensible entre toutes: celle montrant aux alentours de 1925, les jours tranquilles de la maison Gauthier, avec, sur ses marches, sagement assise dans son fauteuil, la petite fille Suzanne.

Autant pour Frédérique Bon que pour Marcelle Gambus et moi-même, notre rencontre, les liens d'amitié avec Suzanne se seront tissés à partir de la mémoire, une mémoire exempte de nostalgie, toujours tournée vers le présent, parfaite illustration du mot de Marc Bloch : « l'Histoire est une science qui aide à mieux vivre ». C'est pour ce "mieux-vivre" que nous n'oublierons jamais notre marraine de l'Académie.

## *Il y a vingt ans disparaissait Barjavel*

Jean Laget

« *Nyons a perdu son poète* ». Tel était le titre de l'article de notre éminent confrère Jean Durand dans le *Dauphiné Libéré* du mardi 26 novembre 1985 qui évoquait la mort de René Barjavel, terrassé deux jours plus tôt par une crise cardiaque à l'hôpital Cochin de Paris.

La formule était on ne peut plus juste tant ce fils de boulanger reste la principale gloire littéraire de la ville de Nyons où il est né le 24 janvier 1911 et où toute son enfance s'est déroulée. Certes, « *poussé par le vent hors de son pays comme un navire* », le jeune adolescent a dû quitter sa petite patrie pour Cusset et le département de l'Allier. Le principal du collège, Boisselier, l'avait emmené avec lui dans son nouveau poste, car son père Henri Barjavel, demeuré veuf et au tempérament de cigale, était incapable de s'occuper de lui. Il y obtint son baccalauréat et y fit ses premières armes dans le journalisme. Puis ce fut Paris dans l'immédiate avant-guerre, ses débuts littéraires éclatants avec le succès de *Ravage* (1943), et une carrière féconde d'écrivain (1), mais aussi de journaliste, de scénariste et de dialoguiste de films, avec en particulier la série des Don Camillo.

Toujours, il demeura fidèle à « *Nyons, belle et douce ville où sont plantées mes racines et où mon cœur est resté* ». Lorsqu'il avait l'occasion d'y revenir, il était assailli par une foule de sensations et de souvenirs. Laissons parler le livre d'or de l'Hôtel Colombet où il était descendu à l'automne de 1960 : « *De la fenêtre du 31, j'ai vu renaître et jouer, dans la cour du vieux collège, ma jeunesse retrouvée. Merci au Colombet !* » (2). Fort heureusement pour nous, cette *jeunesse retrouvée*, il l'a fait revivre dans la *Charrette bleue*, ouvrage publié en 1980, cinq ans seulement avant sa mort. Il y révélait l'enfant plein de vie qui fit ses premiers pas dans la boutique entre pétrin et comptoir, et qui devait, à cause de la guerre, grandir dans un monde de femmes. Ses

premiers horizons furent la rue Gambetta où se trouvait la boulangerie, la place de l'ancien cimetière (3), vaste terrain de jeu et son "*paradis*", la ferme de l'oncle César au Rieux où il passait ses vacances d'été loin de la chaleur étouffante de la ville. Il leur a consacré de belles pages comme à d'autres endroits qui apparaissent parfois au détour de ses œuvres. *Tarendol*, d'où partit son père pour devenir apprenti boulanger, deviendra le titre d'un de ses romans, *Essaillon* la montagne bien connue des Nyonsais, le nom du savant du *Voyageur imprudent* et c'est dans la plaine de l'Eygues qu'abordent les survivants du cataclysme évoqué dans *Ravage*.

Quant à l'école, l'écrivain confessait avoir été un très mauvais élève qui tâchait ses cahiers, n'aimant pas ce qu'on lui faisait faire. Au collège pourtant, il eut la révélation de ses dons en français, auxquels ses nombreuses lectures, faites parmi les invendus entassés dans la remise du bureau de tabac, n'étaient sans doute pas étrangères. Son goût de la lecture le rapprochait de sa mère Marie Paget. Cette femme courageuse et énergique fut à la tête du syndicat des boulangers de la ville et grâce à elle, les Nyonsais pendant la guerre n'ont pas manqué de pain. Hélas ! La maladie du sommeil, conséquence indirecte du conflit, la fit mourir dans les plus atroces souffrances après avoir annihilé en elle toute volonté. *La charrette bleue* est largement un hymne à la mémoire de celle que son auteur s'est reproché de ne pas avoir assez aimée et embrassée.

Dans cet ouvrage autobiographique, Barjavel apparaît comme le témoin d'une époque où s'amorçaient les grands changements du XXe siècle. Le vieux monde rural et artisanal d'avant 1914 vivait ses derniers moments. La guerre lui porta un coup fatal, elle qui a tué « *ce qu'il y avait de mieux dans la race française, la fleur de la paysannerie, les plus beaux fruits de la terre, les hommes les plus utiles, les plus solides, les plus jeunes gens, les plus sains, les plus courageux...* », à l'image de son cousin Henri Paget de la disparition duquel César, son père, ne devait jamais se remettre. Tandis que disparaissait symboliquement le courrier Nyons-Rémuzat, une diligence à cheval, on entrait dans l'ère de l'automobile et de l'aviation. L'éducation des vers à soie et les marchés de cocons de la place Carnot n'avaient plus que quelques années à vivre. La charrette bleue, sortie

toute neuve de l'atelier du charron Illy, le jour où René eut la terrible révélation de la terrible maladie de sa mère, paraissait bien à contre courant de l'évolution générale.

Peut-être est-ce en hommage à ce monde disparu que selon les dernières volontés de René Barjavel, sa dépouille a été ramenée dans le petit cimetière de Tarendol, berceau de ses ancêtres paysans ? Depuis vingt ans, il y repose dans une tombe à son image, toute simple, ombragée d'un cerisier, face aux vastes horizons des montagnes baronniardes que domine, vers le sud, la masse imposante du Ventoux. Un cadre merveilleux somme toute pour cet écrivain « *proche de ses frères les hommes comme de ses sœurs les galaxies les plus lointaines* » (4).

(1) avec notamment : *Le voyageur imprudent* (1944), *Tarendol* (1946), *La nuit des temps* (1968), *Les chemins de Katmandou* (1969), *Le grand secret* (1973), *Les dames à la licorne* en collaboration avec Olenka de Veer...en tout une trentaine d'ouvrages publiés pour l'essentiel aux éditions Denoël.

(2) Quelques mois plus tard, Philippe Hériat lui répondait en écho : *Et moi de la fenêtre du 11, je suis sûr de retrouver un peu de jeunesse dans la jeunesse perpétuelle de la Haute Provence*. (Livre d'or de l'Hôtel Colombet).

(3) Place de la République aujourd'hui.

(4) Jean Chalou : *René Barjavel est mort* Le Figaro du 26 novembre 1985.



## *Christian de La Baume, historien de la Drôme*

Maxence de La Baume

Christian de La Baume, Marquis Du Puy-Montbrun, Officier de la légion d'honneur (1901-1993), issu d'une vieille famille de l'aristocratie terrienne, a vécu tous les événements du XXe siècle, guerres, périodes de prospérité, bouleversements sociaux. Officier de cavalerie, il servit la France dans l'Est, Outremer, notamment, au Levant, en Afrique du Nord et en Indochine. À sa retraite en 1951, Christian de La Baume se consacra au patrimoine de la Drôme comme Président des "Vieilles Maisons Françaises" et Vice-Président de la "Société d'Archéologie, d'Histoire et de Géographie de la Drôme".

Il écrivit en 1969 *"Montélimar, de nos origines à nos jours"*, en 1974, *"La fin du monde ou la grande mutation"*, en 1975, *"La cité des Adhémar et les Châteaux de la Drôme"*, en 1982, *"La fin de l'ère coloniale en Indochine et l'art Khmer"*.

Christian de La Baume a dressé cette belle statue de l'histoire de Montélimar, image d'une longue vie que nous voudrions éternelle.

Montélimar, sous son ciel provençal, à travers deux millénaires, reflète l'histoire du Dauphiné et de la France.

En avance sur les autres pour obtenir ses libertés communales, sa population se convertit facilement au protestantisme et aux idées libérales. Parfois, en proie aux menaces de groupes exaltés, elle en retrouve les excès. À la terreur succédera l'Empire et la Monarchie. Plus tard les montiliens se convertiront au régime républicain.

## **Il nous a parlé de célèbres montiliens**

Émile Loubet (1838-1929) laisse un excellent souvenir pour sa modération, sa prudence, son habile administration, sachant concilier les intérêts de tous. L'ancien Maire de Montélimar, devenu Député, président du Sénat en 1896, ministre et Premier ministre, terminera sa carrière comme Président de la République de 1899 à 1906.

La vallée du Rhône a toujours été une voie de transit. Depuis Hannibal, beaucoup d'empereurs, rois, reines, souverains étrangers, ambassadeurs, honorent de leur présence la ville de Montélimar.

Citons-en quelques-uns :

Frédéric Barberousse, sacré Roi de Bourgogne à Arles, séjourne avec ses vassaux et ses troupes du 3 au 7 août 1178 avant de rentrer en Allemagne.

Charles VII accompagné du Dauphin Louis, âgé de 13 ans, en route pour le Languedoc s'arrête à Montélimar le 13 janvier 1437; il reçoit de nombreux cadeaux, des tasses en argent et de la vaisselle d'Avignon.

Le Dauphin, futur Louis XI, fera plusieurs séjours avant son accession au trône, en particulier en 1447, où il est logé dans l'ancienne Maison des Templiers.

Charles VII, à son retour d'Italie, s'arrête en octobre 1495. On lui offre un magnifique "monde d'or" surmonté d'une croix. Cet ensemble décoratif constituera les armoiries de notre ville.

Louis XI (Saint Louis) part en campagne contre les Albigeois avec une armée transportée en bateaux sur le Rhône. Il débarque à Ancône, s'arrête à Montélimar puis continue par voie de terre sur Albi.

En 1503, Philippe le Beau, époux de Jeanne-la-Folle, traverse les rues de la ville tendues de tapisseries et de draps.

François Ier séjourne du 11 au 13 février 1516. À cette occasion, les Consuls lui offrent une médaille d'argent de 37 grammes.

Le Dauphin Henri, futur Henri II, passe sous l'arc de triomphe de la porte Saint Martin en 1542.

Charles IX, entouré des plus hautes autorités du royaume, séjourne à Montélimar du 14 au 19 septembre 1564. La ville lui offre un "gabeau" (gobelet) d'argent surdoré de 310

livres; une grenade de 100 écus sera remise à son frère. Les rues sont "sablées et tentées"; deux dais, l'un en taffetas, l'autre en satin, protégeaient leurs Majestés pendant le défilé.

Marie de Médicis, avec tout un cortège de Grands, venant d'Italie, pour se rendre à Lyon où les attend Henri IV, arrive à Montélimar le 24 novembre 1600 dans des carrosses et des litières.

Marie de Médicis est Reine, puisque le Roi l'a épousée par procuration; aussi les Consuls lui offrent-ils le royal cadeau de quatre clefs d'argent doré, reliées par une chaîne; on arrosera l'escorte des Gardes suisses avec des vins " muscat" réputés.

Louis XIII fera plusieurs séjours. Il est reçu le 23 novembre 1622 à la tête de deux mille cavaliers et de huit cents fantassins. Les Consuls, entourés du Conseil, le reçoivent en tenue d'apparat à la porte d'Aygu. Après l'allocution de bienvenue, le Roi répond: "*Je vous remercie, je vous aime, je serai un bon roi*". Il reçoit en cadeau huit clefs d'argent. C'est à l'hôtel de Pracomtal que "Sa Majesté" passera la nuit.

Le Duc de Lesdiguières passera souvent à Montélimar. Il sera reçu par la famille de Pracomtal. Son caveau de famille existe encore au cimetière Saint Lazare.

Le Duc d'Orléans défile sous un "dais de satin blanc, orné de franges et de crépines d'or" en 1632.

Christine de Suède revenant de Rome en 1656, arrive le 10 août vers 10 heures du soir, à Montélimar; on tire le canon pour la saluer, mais deux pièces éclatent.

Les Ducs de Bourgogne sont logés en 1701 au "Griffon". Les rues empruntées par leurs "Altesses" sont sablées et tapissées; on dresse des arcs de triomphe. On édifie trois fontaines au vin : celle de la place "aux Herbes" comporte un bassin à six faces sur piédestal; les armes du Roi, du Dauphin, des Ducs sont illuminées; sur les deux autres fontaines, tritons et dauphins crachent le nectar des Dieux.

Le Cardinal de Bernis a séjourné de mai 1760 à avril 1762 chez sa nièce, la Marquise de Puy-Montbrun, avant d'être nommé évêque d'Albi. Il lui dicta ses mémoires d'homme d'état et ses lettres à Voltaire

Napoléon Ier, après avoir abdiqué le 6 avril 1814, traverse la Drôme, est salué à Valence comme à Montélimar par "Vive l'Empereur". Un piquet lui rend les honneurs le 24 avril à son arrivée à l'hôtel de la Poste, "Relais de l'Empereur".

Dans "*la cité des Adhémar et les châteaux de la Drôme*", Christian de La Baume nous raconte l'histoire de monuments qui font partie du riche patrimoine artistique de la France.

## **Il nous fait découvrir beaucoup de monuments**

Dans et autour de Montélimar : châteaux de Narbonne, Rochefort-en-Valdaine, Puygiron, Montboucher, La Bâtie-Rolland, La Laupie, Condillac, La Tour-du-Vère, Serre-de-Parc, Novézan, La Touche, Le Monard, l'hôtel du Puy-Montbrun.

Au sud de Montélimar : châteaux de Grignan, Suze-la-Rousse, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Maison de la Tour à Saint-Restitut.

Il nous fait visiter beaucoup d'autres châteaux dans la Drôme: cinq autour de Dieulefit, six autour de Nyons, six autour de Die, huit autour de Valence, sept autour de Romans, six autour de Saint-Vallier. Au total, nous pouvons découvrir une soixantaine de monuments de la Drôme.

Parmi ces monuments, plusieurs ont appartenu et appartiennent encore à sa famille.

### **Château de Chartroussas**

Le Château de Chartroussas qui appartenait à son grand père a été repris par l'un de ses fils. Ce château se trouve sur l'emplacement d'une villa romaine et au bord de la voie Agrippa (36-14 avant JC). C'était peut-être un relais doublant celui de Novem craris (La Berre). Vers le XIIe siècle, fut construit le château actuel. Une tour de consolidation fut édifiée au XIXe siècle. On pense que les Gontard, vassaux des Adhémar, en furent les premiers occupants. Puis ce furent les Redon, les Narbonne-Fritzlar et les Comtes de La Baume.

### **Château de Montboucher.**

Il remonte au XIIIe siècle comme l'indique la partie ancienne du château comprenant, à l'ouest, deux tours, coupées en terrasse.

Ce château dépendit des Adhémar entre 1285 et 1511. Le château est détruit à la Révolution. Les ruines du château sont rachetées par la famille de Vesc ; Raymond du Puy-Montbrun y habita au XIXe siècle après son mariage avec Caroline de Vesc. Sa fille Clotilde épouse Armand de La Baume. C'est ainsi que Montboucher, qui s'appelait au Moyen-âge "Mons Boucherius", rentre dans le patrimoine de la famille de La Baume

### **Château de Rochefort.**

Rochefort est un des fiefs possédés par la famille du Puy (de Podio) depuis le Xe siècle. Les ruines du château ont appartenu à la famille de La Baume Dupuy-Montbrun jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle.

Cette construction médiévale posée sur un rocher, à 12 km de Montélimar domine la plaine de la Valdaine. Un donjon rectangulaire est toujours debout au milieu de remparts et de tours démolies. Les héritiers ont décidé de ne pas reconstruire.

Au début du XXe siècle le père de Christian de La Baume, le Comte Armand de La Baume avait fait exécuter quelques travaux sur le donjon pour le stabiliser, marches d'escalier permettant un accès plus facile à la salle du premier étage, relèvement des murs ceinturant le second et mise en place d'une dalle de béton maigre coulée sur les gravats encombrant le haut du donjon.

## **Le château de famille lui inspira des poèmes**

### **La vieille tour.**

Rochefort, vieux nid d'aigle,  
Battu par la tempête,  
Eventré par le bas,  
Ebranlé par la tête,  
Ta grande tour carrée  
De pierres noires et dures  
Depuis plus de mille ans  
Brave encore les morsures  
De la bise et du temps.

C'est que plane sur elle  
L'ombre de Saint Bernard,  
Fondateur d'Aiguebelle.

### **Le vieux château**

Rochefort, vieux manoir, puissante sentinelle  
Qui protégeait la plaine et les moines d'Aiguebelle  
Tes flancs déchiquetés ne sont plus que dentelle.  
Mais elle est toujours là planant sur ta chapelle  
L'ombre de St. Bernard dont le nom étincelle.  
Dans la nuit des vieux temps, Rochefort tes tourelles  
Tombent, tout est détruit jusqu'aux nids d'hirondelles.  
Seuls les morts sont intacts sous leur pierre éternelle.

Dans "*La fin de l'ère coloniale en Indochine et l'art Khmer*", Christian de La Baume, qui a fait deux séjours en Indochine, fait part de sa vue politique, sociale et culturelle sur ce pays; les Français s'y étaient implantés en 1864.

Il nous fait découvrir les richesses de ce pays, curiosités des villes avec leurs monuments, Angkor, cité des Dieux et des Rois, histoire des religions orientales et de l'art hindou;

Dans "*La fin du monde ou la grande mutation*", le romancier Christian de La Baume, descendant d'une vieille famille, donne sa vision de l'évolution sociale et de l'avenir de la société au XXe siècle.

Ainsi, Christian de La Baume, après avoir consacré la première partie de sa vie à la défense de la France, a consacré, avec passion, la deuxième partie de sa vie à l'histoire et au patrimoine de Montélimar et de la Drôme.

## *Prose Poétique*

Marcelle Gambus

### **Voyage sur les rives du Jabron**

"C'est un trou de verdure où chante une rivière  
Accrochant follement aux herbes des haillons d'argent. où le soleil de la montagne fière luit.  
C'est un petit val qui mousse de rayons" (...)  
L'ombre de Rimbaud se penche sur mon ombre tandis que mes pas alourdis par le fardeau des ans,  
m'emmènent dans ma promenade quasi quotidienne.  
Malgré moi, je cherche derrière une touffe de joncs ou sous les ramures d'un vieux saule, la  
silhouette affalée du dormeur au côté droit transpercé...  
Le décor est si ressemblant que je suis toujours étonnée de ne jamais faire cette rencontre.  
Le torrent assagi émet ses notes fraîches, des cercles concentriques trahissent des truites  
imprudentes, je suis heureuse qu'il n'y ait point de pêcheurs alentour.  
Ici-même, se mêlent les images du passé et de l'avenir, ici-même, je trouve mes repères.  
Ce voyage proche de la nature et de mes souvenirs me fait penser aux voyages de ma jeunesse,  
lorsque je croyais que le bonheur consistait en ces départs vers des pays lointains, ces départs où je  
refusais d'imaginer un retour...  
À cette heure, je ne saurais me passer du petit pont de rondins où l'habitude m'amène

La rive herbue fait place à des halliers serrés.  
Je me désaltère aux baies des buissons de mûres qui rougissent mes doigts et mes lèvres.  
Le soleil a disparu, seules des lunes de lumière parsèment l'univers glauque, rappelant ainsi son  
existence  
En sortant de ces limbes, l'explosion du paysage environnant me donne une idée du Paradis.  
La montagne fière se dresse avec, à ses pieds, les champs de lavande au bleu indéfinissable.  
Plus bas, l'or des tournesols éblouit et même les jachères nous offrent leur luxuriance échevelée.  
Le silence parfait est irréel avant que ne s'élève le chant d'un merle dont l'écho devance mon  
chemin.  
Il me semble, prétentieusement que ce décor a été planté pour moi.

Une fable dédiée aux scientifiques et aux rêveurs:

### **Des Nombres et des Rêves**

Le carré de l'hypoténuse  
Avec la racine carrée  
Ont décidé de s'en aller  
Vers des endroits où l'on s'amuse.  
Ils en ont tous deux ras l'équerre  
De s'étouffer dans du papier,  
D'avalier la poudre de craie,  
Ils voudraient ouvrir les frontières.  
À l'aide d'un crayon complice,  
Ils ont déchiré leurs filets,  
Ivres d'air et de liberté,  
Sans complexe et sans artifice.  
Ils ont nagé dans la rivière,  
Ils ont volé au vent discret,  
Ils ont ri, gorge déployée  
D'avoir pu franchir les barrières.  
Émoi au royaume des nombres,  
Les théorèmes étonnés  
Ne voulaient plus rien démontrer,  
Devenant les ombres des ombres.  
Mais, dans les éléments célestes,  
Tout là-haut, Euclide veillait,  
Les fuyards vertement tancés  
Ne demandèrent pas leur reste  
Et, regagnant le prytanée  
En se jugeant indispensable  
Ils firent amende honorable,  
Fiers d'avoir appris à rêver.

## *La vieillesse et l'hiver*

Yvonne Lançon

Il y a bien des ressemblances entre la vieillesse et l'hiver.  
La vieillesse, ultime fin du voyage, temps de tous les renoncements.  
L'hiver, la nature dépouillée, les feuilles envolées.  
*"L'hiver est revenu avec son long cortège  
De pluie, de froid, de vent, de brouillard et de neige."*

Dans un chant choral de J.S. Bach, que j'aime tout particulièrement, transparait toute la tristesse des jours enfuis. *"La vieille année s'en est allée..."* emportant avec elle les souvenirs, les pleurs versés, les joies qui s'éloignent, le travail et la fatigue accumulés, toute cette tranche de vie passée par tous les éclairages du temps qui passe. Ce chapitre, fait de mille feuillets, s'ajoute aux chapitres des années écoulées, jusqu'à celui au bas duquel on mettra le mot "fin".

*"Lorsque le mur du temps, triste et sombre se ferme..."* Et c'est ainsi que dans la vieillesse, toutes les misères supportées, tous ces détachements successifs, toute cette solitude qui vous glace parfois – *"le pays de la grande solitude"*, écrivait Jacques Paget – le corps qui n'en finit pas de perdre chaque jour un peu de son autonomie, gagnent peu à peu tout votre univers.

Malgré ces dépouillements, malgré son apparence désolée, l'hiver contient, lui aussi, cette douceur qu'apporte la vieillesse. La vie s'est, comme pour ainsi dire, arrêtée. On aime le calme des jours. Comme on est bien chez soi, entouré des chers objets familiers, auprès de la cheminée aux flammes dansantes ! On feuillette les albums de photos, et tous les jours heureux reviennent vous visiter !

Les attentions prévenantes et délicates soulignent dans la vieillesse des relais ensoleillés et fleuris des derniers kilomètres de la vie. Et la tendresse...! Surtout la tendresse, comme elle est douce et précieuse aux cœurs vieillissants !

Et la pensée de ceux qui ont disparu et dont la présence nous semble presque palpable parfois, tant de choses qu'on voudrait encore pouvoir leur dire....

L'hiver et la vieillesse, le temps de la nature et de la vie !

Mais toute nuit appelle une aurore, une nouvelle vie, éternelle cette fois, et en passant le seuil, en tremblant, n'est-ce pas l'Espérance qui nous tiendra par la main ?

Sourdement, dans la nature, un lent travail s'accomplit qui va faire naître le printemps. N'est-il pas dit dans les écritures : "*Il y eut un soir, et il y eut un matin*". Cette vie que nous connaissons quand nous passerons l'autre rive.

Ces propos ne sont pas tristes. Ils contiennent, au contraire, cette douceur de l'âme qui fait palpiter le cœur.

Et ce seront les dernières lignes d'une amie qui aura toujours le regret de sa Drôme-Ardèche, et le souvenir de tant d'excellents amis.

*Saoû chante Mozart dans Drôme*  
*Musique classique*  
*au pays des cigales, du picodon et des lavandes*

Bernard Delpal

Le festival drômois *Saoû chante Mozart dans la Drôme* va vers ses vingt ans. Né en 1989, il fait preuve d'une belle vitalité et jouit aujourd'hui d'une renommée au moins nationale. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir son « press-book » pour les années récentes. Seul festival français dédié à Mozart, il a rejoint depuis une dizaine d'années le cercle restreint des grands festivals internationaux de musique. Il figure sur la liste officielle de la Fédération française des Festivals Internationaux. Il est membre de l'Internationale Stiftung Mozarteum (Salzbourg).

Mais son appartenance au club des « grands » est combinée avec une originalité dont il tire fierté : il se sent « un festival pas comme les autres », pour reprendre le titre d'un rapport interne (2002). Son originalité vient d'abord de son lieu de naissance, Saoû, petite commune de la Drôme méridionale. Mais aussi de choix stratégiques (s'installer en plusieurs sites, aller au-devant du public, connaisseur ou non, cultiver la convivialité et la décontraction), qui lui permettent d'exister à côté des grands festivals voisins et antérieurs (Avignon, Orange, Aix, la Roque d'Anthéron, la Chaise-Dieu) et de cultiver sa différence. Les journalistes, depuis la création, l'ont bien senti et exprimé par des formules telles que : « Mozart aux champs », « Mozart sans cravate », « Wolfgang Amadeus en jeans », « Mozart entre amis ». Les organisateurs et les amis du Festival sourient de ces expressions et admettent qu'elles traduisent un état d'esprit bien réel, au cœur de leur entreprise.

C'est sans doute une des clefs pour comprendre une réussite qui s'est confirmée, année après année, dans un contexte de concurrence forte. Les festivals d'été sont de plus

en plus nombreux et attractifs, et pas seulement dans le domaine musical ou lyrique. Certains n'ont pas résisté aux crises des années 1990-1995 ou aux changements de politique culturelle, soit locaux, soit nationaux ou européens.

Après avoir évoqué brièvement le contexte festivalier dans lequel s'inscrit la création de *Saoû chante Mozart dans la Drôme*, on insistera sur les personnes, les lieux et les conditions liés aux origines de l'événement. Puis on mettra en valeur quelques facteurs du développement du Festival, avant d'aborder plusieurs dossiers délicats, communs d'ailleurs à bien des festivals de musique. Enfin, on s'interrogera sur la pérennité de l'aventure drômoise et mozartienne, en considérant à la fois les éléments de force et de fragilité.

## **Le mouvement festivalier**

C'est, en gros, depuis la Deuxième Guerre que s'est développé un vaste mouvement à la fois culturel et social fondé sur le phénomène du festival.<sup>1</sup> Ce mouvement, qui se poursuit sous nos yeux, appartient bien à l'histoire culturelle (comme l'ont mis en évidence Pascal Ory et Marc Fumaroli). Il doit beaucoup, simultanément, à la demande sociale, aux progrès de l'éducation, à la démocratisation de ce que Pierre Bourdieu et Jean Baudrillard appellent la « production musicale » et la « consommation musicale ». Le public, de plus en plus nombreux et exigeant, recherche du « léger », de « l'accessible », des formes d'entrée renouvelées dans le « champ culturel », où les codes sociaux de l'initiation et de la bienséance reculent devant d'autres formes, comme la convivialité, le plaisir de partager ensemble et de s'initier mutuellement, la proximité entre auditeurs et artistes (comme durant la Folle-Journée nantaise). La dynamique festivalière a été soutenue par l'État, par exemple quand se met en place la politique de théâtre populaire. Ce soutien a été complété ou remplacé par d'autres institutions publiques au fur et à mesure que la décentralisation s'est mise en place (lois de 1972 et 1983) et que les transferts de compétence se sont réalisés. Simultanément, le champ

---

<sup>1</sup> V. Olivier Donnat, « Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989 », *Cahiers de la Documentation française*, D.F., 1990.

culturel a gagné en autonomie et de plus en plus de gens veulent intervenir dans les choix de programmation et les politiques de diffusion (Bourdieu). Dans les zones rurales ou semi-rurales, les collectivités territoriales ont été conduites, à partir des années 1985-86, à prendre le relais des institutions centrales, et mêmes européennes quand celles-ci se retirent des financements culturels.

La création du Festival *Saoû chante Mozart dans la Drôme* s'inscrit dans ce contexte. Elle tire parti de deux circonstances favorables. La Drôme, considérée dans son ensemble, ne bénéficie pas, en 1988, d'une vie culturelle à la hauteur des attentes des habitants, résidents permanents ou visiteurs, bien qu'il existât des événements de qualité (à Saint-Donat, à Grignan). Le département se trouve donc en situation de manque et non de saturation. L'autre donnée est d'ordre européen et international. En novembre 1989 tombe le mur de Berlin. L'année suivante, les Allemands font le choix de l'unité, tandis que toute la « *Mittel-Europa* » se libère du communisme, de la Bohême aux Pays Baltes. Ce bouleversement imprévu, même par les spécialistes, se révèle très tôt d'une grande importance pour le tout jeune Festival : se vouer à Mozart et pouvoir se déplacer librement au cœur de l'Europe, contacter et inviter des talents musicaux de l'ex-Europe de l'Est, autant de facteurs décisifs et très favorables.

## La création du Festival drômois

Les (rares) auteurs qui ont étudié le festival musical sous l'angle socio-culturel (J. Besançon,<sup>2</sup> E. Négrier et M.-T. Jourda)<sup>3</sup> ont insisté sur le rôle essentiel que jouent les hommes et les femmes dans le processus, depuis la création jusqu'à la gestion dans la durée. Aux origines de *Saoû chante Mozart*, on trouve un homme, son épouse, un premier cercle d'amis et de relations. L'homme, c'est Henry Fuoc, le fondateur historique et l'actuel président du Festival. Personnalité charismatique, moustache joviale, il se

---

<sup>2</sup> Julien Besançon, *Festival de musique – Approche sociologique de la programmation et de l'organisation*, L'Harmattan, 2000, 268 p. (étude conduite à partir de la Chaise-Dieu)

<sup>3</sup> V. leur récente étude : Emmanuel Négrier et Marie-Thérèse Jourda, *Les nouveaux territoires des festivals*, éd. Michel de Maule, 2007, 207 p.

reconnaît comme « dilettante éclairé ». Venu du monde de la communication (rédacteur en chef adjoint à *l'Express* puis à RMC), il décide en 1988 d'infléchir sa carrière et sa trajectoire en créant de toutes pièces une grande manifestation musicale vouée à Mozart et installée en Drôme. Pourquoi Mozart, lui demande-t-on souvent : « Parce que nous l'aimons, et parce que le répertoire est inépuisable et permet d'envisager la pérennité de la manifestation », répond-il. Pourquoi la Drôme ? En 1988, Henry Fuoc et Anne, son épouse, sont lyonnais par leur domicile, leur vie professionnelle, leurs relations et leurs amitiés. Mais les Fuoc possèdent également de solides racines à Saoû. Henry, suivant l'exemple ancestral, est maire de la petite cité à plusieurs reprises à partir de 1975.

La famille Fuoc vient s'y installer peu après le lancement du Festival. Cependant, les amitiés et relations du réseau lyonnais sont entretenues avec soin, soit dans le milieu de la communication et media (presse, radio, TV, agence Euro TSG), des affaires et de la banque (la Lyonnaise, par exemple), soit dans le milieu artistique (H. Fuoc a créé le Festival « Jazz à Lyon » et présidé le Musée d'Art Contemporain de Villeurbanne), soit dans le milieu politique, avec beaucoup de discernement, comme le prouve un exceptionnel carnet d'adresses, où l'on peut trouver Charles Hernu et Francisque Collomb, Anne-Marie Comparini et Jean-Jack Queyranne, ou bien, dans la Drôme, les présidents Pesce, Mouton, le député Hervé Mariton et le conseiller Pierre Pieneck. Quelle meilleure preuve que l'entreprise musicale ignore les clivages politiques ? Henry est un homme de réseaux multiples : président de la fameuse (et très lyonnaise) Conférence-Ampère (1953-1956), il accueille plusieurs anciens d'Ampère dans le Conseil d'Administration de *Saoû chante Mozart*. En 1991, à Valence, il invite une grande partie du réseau maçonnique du Rhône, dans lequel il a ses entrées, à une conférence sur « l'influence maçonnique dans l'œuvre de Mozart ». En même temps, il entretient des relations cordiales avec le Père-Abbé d'Aiguebelle et l'évêque de Valence. Avec beaucoup de réalisme, il associe les Drômois au noyau de départ au point, progressivement, de leur donner une position déterminante. En utilisant un autre réseau, celui du Rotary.

Relations, amis, réseaux, connaissances vont permettre, en avril 1989, de créer l'Association « Saoû chante Mozart » (selon la loi de juillet 1901). Sa finalité est toute entière contenue dans l'article 2 des statuts : « Son but est d'organiser des manifestations

artistiques autour de la musique de W.A. Mozart. Elle utilise tous les moyens d'expression et de diffusion pour atteindre ce but ». L'Association de 160 membres, environ (chiffre actuel), au-delà du plan formel (désignation d'un Conseil d'Administration, approbation de la gestion morale et financière, soutien de la programmation artistique) fonctionne comme un cénacle d'amis, réunis par la musique classique et l'attachement à la réussite permanente du Festival. Cet état d'esprit est soutenu par des voyages à la fois touristiques et musicaux, en lien avec le prochain programme (par exemple, Mozart et Prague, ou Mozart et la cour de Vienne). La mémoire du Festival est riche des vingt-sept voyages accomplis depuis 1989, d'abord en Europe centrale et moyenne, puis plus loin, au gré des manifestations sélectionnées : Russie, Balkans, Londres, Pays Baltes, Portugal, Tunisie, Liban (festival Al Bustan).

Enfin, dès la première session en 1989, Henry Fuoc et les siens définissent des règles qui vont modeler le festival dans la durée et assurer en grande partie son succès auprès du public, des partenaires-mécènes, des media et des leaders d'opinion. Citons les principales : la gratuité d'un ou plusieurs concerts à chaque saison (juin-juillet, voir tableau joint), multiplicité des lieux, d'abord à Saoû et ses environs, puis, progressivement, dans toute la Drôme (ce qui justifie le titre complet du festival : « *Saoû chante Mozart dans la Drôme* »), refus de mettre en place des séries tarifaires, des places numérotées, de tout dispositif discriminant, maintien d'une fourchette de prix abordables, aménagée par un système de « *pass* » pour les plus mélomanes.

## **Les atouts de l'entreprise**

Ces atouts de départ n'auraient pas suffi s'ils n'avaient été exploités et relayés par un dispositif ambitieux et efficace. Voyons quelques-uns de ces facteurs de croissance et de réussite. D'abord, il faut citer l'exigence de qualité artistique. L'équation est simple à énoncer : concilier décontraction, démocratisation avec le refus de céder à la médiocrité, aux solutions de facilité. Le Président Fuoc aime à observer, à ce propos, que le Festival s'est attaché à faire connaître des œuvres originales, peu connues, des transcriptions de qualité et s'est gardé d'abuser des œuvres archi-connues (comme la *Petite Musique de Nuit*). Ce n'est qu'en 2006, au bout de dix-sept ans, que les auditeurs ont pu entendre la

célèbre marche *Alla Turca*, et encore, parce que le programme et l'artiste, le célèbre pianiste turc Fazil Say, ont rendu cette interprétation quasi-nécessaire !

L'exigence de qualité a été partagée dès les origines par les proches collaborateurs du Président Fuoc. En 1989, la direction artistique est assurée par Jacques Herbillon, baryton, directeur de la Manécanterie des Petits Chanteurs des Comtes de Champagne, et Jacques Vollant, organiste de l'église Saint-Sauveur de Grignan, familier des « baroqueux », lui-même ancien facteur de clavecin. En 1991, à l'occasion du bicentenaire de la mort de Mozart, un grand « mozartologue », l'abbé Carl de Nys, apporte sa compétence et suggère, avec succès, d'organiser les concerts autour d'un thème annuel.<sup>4</sup> Il reçoit le renfort de trois hommes qui vont beaucoup compter, à la fois pour le fondateur et pour le Festival. Jacques Henry (un ancien de Sciences-Po, « mozartomane », maçon et érudit en musique maçonnique). Il se charge de plusieurs textes dans la brochure du Festival. Puis, Philippe Andriot, journaliste musicologue de *Diapason*, *Opéra International* et de France Musique, rédige également le texte de la brochure. Enfin, Philippe Bernold apparaît comme consultant (artistique) en 1993. Il est jeune (né en 1960), première flûte solo de l'Opéra de Lyon, premier français à avoir obtenu le Premier Grand Prix du Concours International Jean-Pierre Rampal et à entrer dans l'Académie Charles-Cros avec son premier disque. Sa belle carrière, y compris dans l'enseignement de haut niveau, lui permet de constituer un vaste réseau de musiciens et correspondants, en Europe occidentale et orientale. Ce grand interprète a des convictions personnelles qui rejoignent la déontologie qui se met en place à Saoû : « La musique s'est démocratisée... mais on peut faire mieux ». À la disparition de Carl de Nys (1996), Henry Fuoc demande à P. Andriot, P. Bernold et J. Henry de se constituer en trio pour assurer, en relation étroite avec lui, la direction artistique du festival. La formule a été heureuse et efficace. Elle fonctionne encore. Comme on le voit, là aussi se distingue le Festival drômois des festivals qui ont recours à une structure lourde, ou à des directeurs permanents et salariés.

---

<sup>4</sup> Carl de Nys (conseiller artistique en 1991, directeur artistique en 1993) est notamment l'auteur de : *La musique religieuse de Mozart*, PUF, 1<sup>e</sup> édition 1982, 2<sup>e</sup> édition 1991, QSJ, n° 1986.

Ainsi constituée, la direction artistique de *Saoû chante Mozart* veille au choix du thème annuel (formulé en des termes qui permettent d'explorer le monde de Mozart, son époque, mais aussi les influences reçues, loin de Vienne, et jusqu'au temps présent). Ensuite, choisit les œuvres selon des critères multiples : faire découvrir ou apprécier des morceaux peu connus, exhumer des manuscrits qui ne sont pas dans le circuit de la grande production, recourir à des transcriptions (de bonne qualité) quand il n'est pas raisonnable ou possible de donner un opéra ou une pièce liturgique nécessitant de grands moyens musicaux, adapter les choix au thème de la saison et aux lieux dans lesquels les morceaux seront entendus. Au total, Mozart a été bien servi. Ses oeuvres occupent au moins 80% d'une programmation qui offre un bel éventail, depuis l'air d'opéra célèbre jusqu'à la pièce peu connue pour flûte et piano.<sup>5</sup>

Après le choix des œuvres vient celui des artistes, un ordre qui évite les pièges du « *star system* ». Les directeurs et le président sollicitent les artistes soit directement, soit en passant par des agences et des formations (Quatuor Ravel ou Tallich, orchestres régionaux, de Lyon, Grenoble, Savoie). Le « réseau Bernold » a fourni beaucoup de noms, et des garanties au moment du recrutement, et Carl de Nys a poussé à inviter des artistes de l'Europe germano-slave (Quintette à vent de Prague, Nonette tchèque). Qu'ils soient déjà célèbres et confirmés, comme Michel Portal, ou Louis Langrée, directeur artistique du festival Mostly Mozart de New York, ou jeunes talents couronnés par une Victoire de la Musique, ils sont tous « imprégnés » de Mozart et du Festival. Depuis 1994, la direction artistique s'assure que les interprètes pressentis ont participé à un enregistrement. Le Festival s'est également attaché la participation de chorales bénévoles, généralement locales. Grâce à elles, il a été possible d'instituer dès le départ une « messe du Festival », tradition bien établie, et d'organiser des événements exceptionnels, comme la messe du Couronnement, célébrée et chantée en forêt de Saoû en juillet 1993, devant 3000 personnes, avec l'ensemble Vingt-Six. Les artistes, lorsqu'ils sont retenus, savent qu'ils auront à préparer spécialement une interprétation inscrite au programme. Pour cette raison, le Festival n'accueille aucune tournée.

---

<sup>5</sup> La liste intégrale des œuvres de Mozart produites au Festival a été mise à jour dans la brochure de la saison 2007.

Le public du Festival a plébiscité son niveau artistique. On le sait grâce à des études et des mesures qui ont été effectuées en 1995 (par SALTO) et en 1997 (par IPSOS) et en 2002 (par un stagiaire). De ces travaux et des bilans statistiques qui leur ont été joints, il ressort d'abord une forte augmentation de la fréquentation, progression qui accompagne celle du nombre de concerts : en 1989, 1250 spectateurs assistent à 4 concerts. En 1991 (année de commémoration), le Festival propose 12 concerts, sur 20 jours, suivis par 6500 auditeurs. Après un fléchissement en 1998, la progression reprend : 7000 personnes en 2006, et davantage sans doute si l'on inclut tous les « gratuits ». Cette année-là, le Festival a été le seul, en France, à être entièrement « mozartien ». Le public a suivi : il y a eu 25 manifestations et 15 concerts, dont 13 à bureaux fermés. Ceux qui viennent au Festival sont Drômois pour la moitié d'entre eux, et à 75 % rhônalpins. Leur âge moyen se situe entre 55 et 65 ans (mais les enquêtes prennent en compte des moyennes et pas les écarts à la moyenne). Ici, comparé aux autres festivals méridionaux, on trouve deux fois plus de retraités (-ées, puisque le public est plutôt féminin). En très grosse majorité, ces auditeurs sont des habitués et des fidèles (84 %). Près des trois quarts (72 % en 2002) sont des « festivaliers » : ils suivent une sorte de circuit (Aix, Avignon, La Roque d'Anthéron). Quand ils sont invités à donner les raisons de leur fidélité à *Saoû chante Mozart*, ils placent en tête la certitude d'entendre du Mozart, à l'intérieur de programmes de qualité, servis par d'excellents artistes, confirmés, jeunes talents ou bénévoles-amateurs. Ils aiment les airs d'opéra, et sont peu nombreux (4 %) à demander de la musique sacrée, sans doute parce que le culturel se substitue au cultuel, y compris dans le domaine de la musique. Ils apprécient beaucoup le « dîner sous les Platanes », sur la place principale de Saoû. Ce convivial rituel, mis en place dès la première saison (1989), permet aux festivaliers (public et artistes) de se rencontrer, dans une atmosphère à la fois gastronomique (le repas servi fait honneur aux produits locaux), et musicale (les musiciens donnent une véritable aubade), dans les rires, la bonne humeur, tandis que parfois certains improvisent une danse. Les journalistes habitués aux festivals sont un peu éberlués, voire dubitatifs sur les chances de poursuivre sur ce ton. N'entend-on pas certains auditeurs applaudir entre les mouvements, à contretemps ? En 1990, alors que la seconde édition, très réussie, laisse entrevoir un avenir prometteur, G. Corneloup lance une sorte d'avertissement. Il faudra, écrit-il à la fin de la saison, « ...rigidifier les

structures, éviter le petit discours du gentil directeur remerciant la cave coopérative pour son aide, endiguer le flot des gamins montant sur les chaises... Bref, passer une vitesse ou rester entre copains » (*Lyon-Figaro*, 9 juillet 1990). Il n'est pas certain que les structures se soient vraiment rigidifiées. En revanche, le Festival a grandi, a surmonté bien des obstacles (il n'a été annulé qu'une fois, en 1992, en raison de la grève des transporteurs). Une croissance forte, mais le parcours n'a jamais été facile.<sup>6</sup>

### **Croissance et parcours d'obstacles**

C'est presque un lieu commun de rappeler qu'un festival de musique est aussi une entreprise économique. Elle procure des salaires et des cachets, doit recourir à la publicité, faire face à des charges en constante augmentation, à commencer par les charges artistiques. Pour équilibrer les dépenses, il est de la responsabilité des administrateurs d'inscrire des produits. Ils proviennent (règle générale) de la billetterie (faible part), des subventions (part importante, mais très incertaine, à négocier chaque année, sans jamais être sûr de retrouver les mêmes libéralités d'une année sur l'autre), des ressources fournies par les ventes (mais, depuis 1999, le statut d'association loi 1901 n'est guère compatible avec ce poste), les ressources fournies par le mécénat et le partenariat, enfin les avantages en nature (comme la mise à disposition d'une salle municipale et de ses équipements à titre gracieux par une commune partenaire). Pour mesurer la croissance du Festival en termes financiers, il suffit de citer quelques chiffres : en 1989, le budget s'élève à 23.000 euros, fait un bond énorme en 1991 (150.000 euros), progresse encore à 175.000 en 1993. En 1998, le budget dépasse les 300.000 euros (ligne des charges) ; c'est le niveau des trois dernières années. Le Festival est-il riche, comme certains le croient ? Ce qu'il faut retenir, c'est l'extrême difficulté d'assurer l'équilibre entre charges et produits. Sur 17 exercices, 9 sont déficitaires (et lourdement, certaines années, comme en 1993, 1998, 2000, 2005). De quoi empêcher les responsables de

---

<sup>6</sup> Quinze ans plus tard, dans le même journal, G. Corneloup rend hommage aux "copains" : « Quand on sait les moyens modestes du festival de Saou, on ne peut qu'être admiratif devant cette réussite. Le président du conseil général de la Drôme peut être un homme satisfait... ».

dormir, à commencer par Anne Fuoc, chargée, depuis qu'elle travaille pour le Festival, de la partie comptes et administration. Comment expliquer ces incertitudes, ces aléas si communs aux festivals (et qui en ont emporté plus d'un) ? Par la croissance des ambitions (le Président Fuoc a dû à plusieurs reprises modérer des projets déraisonnables, même quand il fallait décevoir Carl de Nys), la hausse des charges. Mais souvent aussi par le rejet de demandes de subventions. Tantôt c'est une commission européenne qui refuse de soutenir un programme jugé « trop régional », alors que dans le même temps la Région se plaint de ne pas trouver assez d'artistes rhônalpins dans le projet à co-financer. À plusieurs reprises, Henry Fuoc dut lancer des S.O.S. au président du Conseil général, au président de la Région, au directeur de la DRAC, au ministre de la Culture... Les présidents Mouton et Queyranne ont chacun sauvé le Festival en des moments critiques ! Sans entrer dans le détail de ces démarches, dans le labyrinthe des dossiers et des procédures, on retiendra que la subvention versée par les collectivités territoriales est incertaine, imprévisible, soumise aux variations (aux errances, souvent) des politiques culturelles, et entraîne toujours, de toute manière, une dépense supérieure et proportionnée. La course aux subventions, sport très pratiqué dans le circuit culturel, a des effets pervers : elle pousse à l'augmentation des prétentions (y compris des artistes) et amorce ainsi un cercle infernal. Il est enfin très dangereux qu'un festival ne puisse survivre qu'à coup de subventions. Viennent-elles à se tarir, et c'est le drame, la fin du festival (comme à Aix-les-Bains, jadis).

Pour ces raisons, le Festival s'est tourné dès l'origine vers des mécènes et des partenaires. D'abord, dans le tissu économique lyonnais (La Lyonnaise de Banque, par exemple), dans les « réseaux Fuoc », les entreprises publiques (EDF, SNCF), le milieu bancaire (BNP-Paribas), la FNAC, la communication (presse, agences). Au fil des ans, un réseau drômois s'est constitué, un « club de partenaires », Mozart 26 (14 adhérents en 2006). Ces partenaires-mécènes peuvent s'associer au Festival de deux façons :

- en optant pour le partenariat classique, méthode acceptée par sept établissements en 2007; pour une somme forfaitaire, l'entreprise a le patronage d'un concert. Son sigle apparaît sur le dépliant (50.000 ex. distribués), son nom figure sur l'affiche et la publicité-presse. Elle bénéficie d'un contingent de places gratuites et le Festival peut organiser

pour elle un événement relations publiques, dans un site prestigieux comme les châteaux d'Eucre ou de Divajeu.

- ou choisir le « parrainage du Festival », formule retenue par le Crédit agricole en 1991, la BNP à partir de 1993. Le sigle apparaît sur tous les documents publicitaires. L'entreprise est co-invitee au concert privé. Le forfait demandé est le double du précédent.

Quelle que soit la formule, les « mécènes-partenaires » ne sont pas considérés comme de simples bailleurs de fonds, mais sont vraiment intégrés au fonctionnement du Festival, par l'organisation de soirées privées, de rencontres avec la presse et les musiciens, d'invitations pour leurs clients ou collaborateurs « privilégiés ». Le secteur de la presse et des media est sollicité également, moins pour obtenir le versement de subventions ou d'aides que pour obtenir des campagnes de publicité, de la promotion, et une couverture médiatique. La stratégie est efficace : *Saoû chante Mozart dans la Drôme* est l'un des rares festivals à ne pas acheter de service publicitaire.

Parmi les dossiers délicats, il faut mentionner celui des relations avec les autorités catholiques au sujet des édifices culturels qui sont utilisés pour les concerts. On se souvient que l'une des règles du Festival consiste à multiplier les lieux scéniques et de concert. En moyenne, une douzaine par saison. Les uns sont privés (comme le château de Chabeuil), beaucoup sont mis à disposition par les municipalités (la cour de l'ancienne Visitation, à Romans) ou le Département (châteaux de Grignan ou de Suze), d'autres encore sont des sites extérieurs, comme la forêt départementale de Saoû et le parc Mossant à Bourg-de-Péage. Une petite moitié de ces sites sont des églises affectées au culte catholique. Les organisateurs du Festival en ont sollicité l'usage, le temps d'un concert, pour trois raisons principales : placer une œuvre dans un cadre approprié (par exemple une messe ou un motet, une œuvre avec orgue), suppléer l'absence de bâtiment public, offrir un lieu de repli en cas d'intempérie. Mais organiser un spectacle à l'intérieur d'une église nécessite l'accord de l'affectataire (le prêtre ou un représentant) et l'observation de dispositions énoncées par contrat et dans des documents officiels, comme celui de l'AFIT (Secrétariat d'Etat au tourisme) ou ceux que publient les diocèses. Si la plupart des transactions s'effectuent sans difficulté, on a relevé, ici et là, de rares réticences ou exigences qui déconcertent les responsables du Festival. Il semble que

pour aplanir les difficultés, il serait utile d'établir, en concertation, une sorte de barème des « participations aux frais » à verser aux paroisses, selon des critères connus et justifiés. Si l'on y réfléchit, les parties ont un intérêt réciproque à voir des églises s'ouvrir à des manifestations qui honorent le patrimoine religieux et sont compatibles avec la nature des lieux.

Mais il importe de ne pas s'appesantir davantage sur des difficultés et des obstacles qui ne doivent pas masquer un bilan très encourageant. On en a vu plusieurs aspects. Pour finir, il est nécessaire de souligner que le Festival génère une véritable énergie ou synergie culturelle, soit dans le domaine musical, soit dans d'autres domaines. Il découvre ou encourage de jeunes talents en proposant des séquences d'avant-concert, l'après-midi, comme dans l'église cistercienne de Léoncel, en partenariat avec BNP-Paribas. Pour réaliser la brochure du Festival, un document à la fois prestigieux et fonctionnel, on a fait appel, pour l'illustration, à des peintres qui ont travaillé en Drôme et lui ont apporté un surcroît de notoriété, comme Cathelin, Boncompain et Y. Tardy (voir les couvertures de la brochure). Yvon Tardy a encore été sollicité par Philippe Bernold pour peindre les fonds de scène du *Cosi fan tutte* donné à Valence (théâtre Bel-Image), en juin 2006. C'est aussi dans le cadre du Festival qu'il a exposé, en juillet 2000, au temple de Saoû. Parmi les effets collatéraux bénéfiques à porter au crédit de *Saoû chante Mozart*, on citera encore le soutien à un voyage scolaire organisé par des lycéens de Crest à la rencontre de Mozart en Allemagne et Italie, une exposition des photographies de Gérard Amsellem (réalisées à l'Opéra de Lyon), un livre intitulé : *Petite musique de Saoû*, dans lequel les talents littéraires de Pierre Vallier, Alain Balsan et Philippe Ferré ont rencontré les intuitions plastiques de Tardy. Il est encore inévitable de mentionner ici la réalisation de cinq disques (CD) entre 1991 et 1997, ainsi que la création, en 2007, de l'Orchestre du Festival.

Au total, l'aventure dans laquelle se sont lancés quelques Lyonnais et Drômois en 1989 est devenue un véritable événement culturel, humain, musical. Ni les artistes, ni le public ne s'y sont trompés, par attachement à la fois à la musique classique, au Département de la Drôme, au spectacle vivant et à la vie artistique. On l'a vu, le facteur

humain, et c'est rassurant, aura été décisif, d'un bout à l'autre de cette petite histoire de *Saoû chante Mozart dans la Drôme*. Telle est sa force. Mais c'est peut-être aussi sa vulnérabilité pour demain. Les responsables actuels du Festival, et son président en tête, n'éludent pas la question de la pérennité de l'entreprise. Ils se soucient du renouvellement des auditeurs, des bénévoles, des administrateurs. Avec confiance, Henry Fuoc proclame que Mozart, d'une certaine façon est éternel : « Le *Requiem* est une oeuvre parfaite », aime-t-il à dire. Certes a-t-on envie de commenter. Mais une telle affirmation revient à proclamer qu'il existe du beau absolu, indiscutable. Et cela fait revenir à Bourdieu, pour qui « la musique classique est encore le signe d'appartenance à un goût dominant ». Donner le *Requiem* comme argument d'autorité, c'est s'exprimer comme un initié qui parle à des initiés. Le vrai défi pour le Festival Saoû chante Mozart, c'est peut-être moins de survivre, de trouver des successeurs à la génération fondatrice que de séduire et instruire ceux qui, aujourd'hui, téléchargent sur Internet les musiques du monde sans jamais taper « Mozart » sur leur clavier.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Il n'est pas inutile de rappeler ici l'adresse web du Festival : [www.saouchantemozart.com](http://www.saouchantemozart.com)

Annexes

**Fréquentation du Festival *Saoû chante Mozart* des origines aux récentes saisons**

ANNÉE	FRÉQUENTATION	NB. DE CONCERTS		PLEIN TARIF
		payants	gratuits	
<b>1989</b>				
Premier festival	1250	4	1	
<b>1991</b>				
Bicentenaire	6500	12	2	
<b>1996</b>				
"Mozart et la Cour de Vienne"	2915	7	2	90F à 140F
<b>1997</b>				
"Les voyages de Mozart"	4027	9	3	90F à 140F
<b>1998</b>				
« Mozart, l'Ombre et la Lumière"	4897	9	3	90F à 140F
<b>1999</b>				
« Florilège et Découvertes »	4496	11	1	90F à 140F
<b>2000</b>				
"Mozart et le tournant du siècle"	5139	13	1	50F à 200F
<b>2001</b>				
"Mozart et ses Amis"	4763	13	1	50F à 200F
<b>2002</b>				
"Mozart et la France"	5082	11	1	15€ à 30€
<b>2003</b>				
"Mozart en Italie"	4108	10	1	15€ à 30€
<b>2004</b>				
"Mozart en Famille"	4282	11	1	18€ à 30€
<b>2005</b>				
"Mozart : les années de solitude"	5968	11	2	18€ à 38€
<b>2006</b>				
"Anniversaire Mozart"	7008	18	5	20€ à 27,50€

## Bilans comptables du Festival : récapitulation

ANNÉE	CHARGES	PRODUITS	R É SULTAT
1989	(*)		
1990	63 041 €	59 823 €	<i>-3 157 €</i>
1991	148 662 €	149 011 €	349 €
1992	Annulation du Festival		
1993	175 292 €	142 482 €	<i>-32 811 €</i>
1994	112 686 €	138 827 €	26 142 €
1995	125 199 €	125 044 €	<i>-156 €</i>
1996	176 609 €	177 338 €	729 €
1997	233 644 €	228 357 €	<i>-5 287 €</i>
1998	310 191 €	287 287 €	<i>-22 904 €</i>
1999	271 336 €	325 389 €	54 053 €
2000	269 349 €	250 813 €	<i>-18 536 €</i>
2001	266 385 €	268 865 €	<i>-2 480 €</i>
2002	282 523 €	282 239 €	<i>-283 €</i>
2003	234 635 €	230 625 €	<i>-4 010 €</i>
2004	264 017 €	269 219 €	5 202 €
2005	317 047 €	300 060 €	<i>-16 897 €</i>
2006	308 763 €	341 981 €	33 218 €

\* Budget de 1989 : 23 000 €

Résultat : les déficits sont inscrits en italique et en gras

Sources : direction de la comptabilité et de l'administration du Festival (Anne FUOC)



## *« Plures occidit gula quam gladius »*

*L'obésité, épidémie sévère du monde occidental  
Quelques données accompagnées de digressions personnelles*

Edmond Estour

Le peu qui nous est parvenu de l'histoire des hommes est marqué depuis la plus haute Antiquité par des cycles de guerres, d'épidémies, de disettes et de famines qui se traduisaient toutes par une cachectisation et par la mort par dénutrition d'une importante partie des populations atteintes. Dans les meilleurs cas, « 7 ans de vaches maigres » succédaient à « 7 ans de vaches grasses » et la fatalité de ce cycle, depuis Moïse et le Pharaon, est gravé dans le subconscient humain.

Parmi les grandes épidémies de peste dans lesquelles les rats et les puces, vieux compagnons des hommes, portent une lourde responsabilité, 3 pandémies firent disparaître jusqu'à la moitié des populations des régions atteintes, dont des villes entières, et « La Peste » de Camus nous rappelle que des épidémies localisées récentes ne remontent qu'à quelques dizaines d'années.

Si la première guerre mondiale de 1914-1918 faucha le soldat Alain Fournier parmi de millions de jeunes hommes, c'est la grippe espagnole qui en 1919 emporta Guillaume Apollinaire, rescapé d'une trépanation sur le front de l'est, et le virus fit plus de victimes que la grande guerre.

Certes des endémies plus insidieuses, syphilis, tuberculose, paludisme, sida fauchaient leur quota de victimes, mais les progrès de la médecine moderne et de l'hygiène, que l'on peut dater de Pasteur, en atténuèrent les effets, de même que les progrès de l'agriculture et des transports réduisaient progressivement l'impact des famines qui ne sont plus le lot

que de populations isolées, oubliées dans des régions retirées d'Afrique et victimes de conflits armés.

En fait, l'histoire nous a plutôt habitués, à quelques exceptions près concernant le siècle et le milieu social dont témoigne la peinture d'époque avec les plantureuses femmes de Rubens ou les convives du « Le roi boit » de Jordaens, à une vague de disettes, de malnutrition et de famine accompagnant guerres et épidémies.

Depuis quelques années, inversion brutale, c'est la première fois dans l'histoire que des populations sont frappées de façon sévère et massive par une pandémie d'hyper-nutrition et d'obésité malade, associée à la croissance économique, à l'abondance et aux bas prix des aliments de base offerts à la consommation.

## **Histoire contemporaine**

Les films d'information de l'avant-guerre ou encore le cinéma réaliste italien de l'après-dernière guerre, comme « Le voleur de bicyclette » de V. de Sica, nous montrent des populations sveltes ou minces sinon maigres, parmi lesquelles les gros « Laurel et Hardy » sont des exceptions comiques. Souvenons-nous qu'au cours des « restrictions » de l'après-guerre, nos parents ou nos grands-parents faisaient souvent 20 km à bicyclette dans l'espoir d'acheter une demi-douzaine d'œufs ; l'offre alimentaire était très faible ou nulle, les tickets d'alimentation J1, J2, J3, les longues queues devant les boulangeries pour une maigre ration de pain, étaient la règle, l'électricité souvent coupée, le charbon pour le chauffage rationné. Alimentation rare et chère, chauffage parcimonieux, marche à pied ou à bicyclette ont fait à l'époque une population saine avec peu ou pas d'obèses, malgré les dégâts rémanents de la tuberculose qui disparaissait progressivement.

## **Pourquoi l'obésité**

Comment en est-on arrivé, au seuil du 2<sup>e</sup> millénaire, à l'épidémie d'obésité que nous connaissons actuellement, avec les USA très en tête du peloton, mais les pays développés

et en particulier l'Europe qui les suivent de près ? La réponse est technique, les conditions sont historiques, les raisons multiples et difficiles à analyser.

Prenons comme exemple un modèle expérimental terre-à-terre qui parlera à des Drômois. Dans notre département, qui fut dans les années 1960 le second producteur de volailles en France, comment élevait-on le tristement célèbre « poulet de batterie », consommable en cinq semaines ? La recette en était simple : apports alimentaires maximums ou maxima, nourriture abondante et riche à disposition permanente, dépenses énergétiques nulles, confinement dans un espace restreint empêchant l'exercice physique normal du « poulet de ferme » à la recherche de sa nourriture, chauffage pour éviter les dépenses énergétiques liées à la lutte contre le froid, éclairage permanent illuminant la seule occupation possible : boire et manger. Ajoutons à cela l'administration, pendant un temps, d'hormones œstrogéniques, qui en faisait le « poulet aux hormones », et que l'on a dû supprimer en raison de l'action troublante sur la poitrine, la voix et la féminisation des consommateurs masculins. Il faut noter, à ce propos, que l'administration d'hormones aux bovins, si elle est interdite en France, est toujours pratiquée aux USA et n'est probablement pas sans incidence sur les consommateurs américains de super ou maxi-sandwichs.

Les principaux éléments observés pour l'obtention rapide d'une population de poulets gras, nous allons les retrouver, peu ou prou, dans l'évolution du mode de vie qui a accompagné l'éclosion de l'épidémie d'obésité.

Cette épidémie d'obésité est le témoin d'une grande mutation économique et sociale et c'est donc un phénomène historique à substratum économique-politique que l'on peut essayer d'analyser. Dans les années 1950, la 2<sup>e</sup> guerre mondiale a permis aux USA de sortir de la grande crise économique qui durait depuis 1929. Grâce à divers plans, dont le plan MARSHAL, ils deviennent à la fois les banquiers et les fournisseurs du monde entier. Le monde est en ruine et à reconstruire. L'industrie nord-américaine, Canada y compris, tourne à fond, livrant pour la reconstruction en Europe par exemple, des dizaines de milliers de locomotives, des millions de tracteurs, de machines-outils et d'usines clefs en mains ; le niveau de vie et de consommation s'élève très rapidement outre-atlantique,

l'offre alimentaire s'amplifie en s'industrialisant. En Europe, en revanche, il faut attendre les années 1960 pour voir la consommation s'orienter nettement à la hausse et s'y stabiliser tout au long des « Trente glorieuses ». Le mouvement ne sera freiné que par le premier choc pétrolier. Cela explique notre retard sur cette pente fâcheuse, associé au décalage de ce côté de l'Atlantique dans le développement des médias, de la publicité télévisée au cœur des familles, de la possession du frigidaire et de l'automobile, de la « Coca colonisation » et « Mac domination »...

### **Abondance des apports et diminution des dépenses énergétiques**

Dans la société actuelle, et particulièrement au sein des familles, les habitudes ont été bouleversées. La nourriture abondante est de peu de valeur par rapport aux décennies antérieures : « on ne jette pas le pain » est devenu une formule périmée. On a vu disparaître « la clef du placard aux confitures », haut lieu du larcin et du péché de gourmandise mais qui verrouillait le sucre. En effet, le sucre est devenu avec la graisse l'un de nos plus perfides ennemis. Dans tout foyer, même le plus modeste, et à tout âge, le frigidaire est toujours ouvert et toujours plein de produits appétissants et hypercaloriques, riches en graisses, en sucres rapides et en sel, ainsi que de boissons fraîches et sucrées.

Le chauffage excessif est la règle, certains logements sociaux devant laisser les fenêtres ouvertes en hiver. La T.V. est dans tous les foyers, une frange importante de la population, tous âges confondus, passe plusieurs heures chaque jour devant le petit écran subissant le double effet passif et néfaste du manque d'exercice et du harcèlement médiatique pour la dernière boisson gazeuse, la meilleure barre chocolatée, la saucisse la plus grasse ou encore le meilleur dessert sucré.

L'exercice physique est menacé par l'invasion automobile, le cycle court ascenseur auto - ascenseur – bureau, aller et retour, a remplacé la marche à pied ou à bicyclette pour le travail ou pour les courses du ménage.

Bas prix, disponibilité, enrichissement calorique des apports alimentaires, quasi-disparition des dépenses énergétiques physiologiques, exercice physique et lutte contre le froid ont mis le consommateur formaté dans une situation « acceptée » très proche de la situation « contrainte » du poulet de batterie ; aujourd'hui l'augmentation des apports caloriques alimentaires est sous la dépendance complexe de facteurs multiples parmi lesquels on peut citer, par exemple, les habitudes familiales et culturelles, la convivialité, les nécessités et sollicitations professionnelles, les stimuli sensoriels, la palatabilité, et la disponibilité des aliments, mais aussi l'augmentation de la taille et surtout du contenu calorique des portions et des boissons, etc., associés à la sédentarisation aggravée par l'urbanisation.

### **L'obésité, une maladie ? une épidémie ?**

Parlons chiffres et médecine maintenant : en 2000 l'O.M.S a reconnu l'obésité morbide comme une maladie sévère. Les obèses sont définis et classés par les médecins selon le niveau de leur index de masse corporelle, BMI ou Body Mass Index. À titre indicatif, un sujet de 1m70 est en surpoids s'il pèse 80 kg, il est devenu obèse s'il atteint 90 kg, son obésité devient sévère s'il pèse entre 110 et 145 kg, mais à partir de 145 kg jusqu'au-delà de 200 kg, il est devenu un superobèse.

Que trouve-t-on dans le corps de l'obèse, comme d'ailleurs dans celui du poulet, du cochon ou du veau gras ? Des cellules graisseuses appelées adipocytes qui ne cessent de se gorger de graisses jusqu'à réplétion et qui, en même temps, se multiplient jusque dans les tissus nobles qu'elles vont envahir et inhiber, dont le muscle cardiaque, le pancréas, le foie.

La fréquence de cette maladie est considérable et ne cesse d'augmenter. En 2001, aux USA, on comptait 12,5 millions d'obèses dont 4 millions d'obèses avec troubles métaboliques sérieux. Mais en France en 1997 déjà, l'enquête OBEPI, menée par la Sofres et l'Inserm, sur 30 000 français moyens trouvait 37% de sujets en surpoids. Pour

16 millions d'adultes, 3,5 millions sont obèses dont 2,9 millions sont obèses modérés, mais 470 000 sont des obèses sévères et 128 000 des obèses morbides. On est alors dans les chiffres de la moyenne européenne. Malheureusement depuis 10 ans, tant aux USA qu'en Europe, ces chiffres ont régulièrement et inexorablement augmenté d'une année sur l'autre. Dans l'enquête de 1997, l'obésité est plus fréquente chez la femme (1,1%) que chez l'homme (0,5%) mais en 2006 la fréquence a augmenté dans les deux sexes, et le taux masculin a atteint celui des femmes en 1997. Il y a plus d'obèses dans le Nord de la France (1,2%), en revanche le sud-ouest (0,7%) a le taux le plus bas. L'obésité frappe tôt, dès l'enfance. Enfin il faut noter que ce taux passe de 0,2% si le revenu est supérieur à 5000 euros, et à 2,3% s'il est inférieur à 1 000 euros par mois.

### **Obésité, maladie grave et coûteuse**

C'est une maladie grave, le taux de décès directement liés à l'obésité est estimé à 55000 morts par an, à comparer avec les 8 000 décès annuels par accidents automobiles. Dès 1985, le NIH en a souligné les graves conséquences liées chez l'obèse à l'augmentation des maladies cardio-vasculaires, de l'hypertension, du diabète, des hypercholestérolémies, de l'insuffisance respiratoire, de l'apnée du sommeil, des troubles rhumatismaux, des dépressions, mais aussi des cancers biliaires, du côlon, du sein, de l'utérus et des ovaires. Le risque de mortalité par obésité est bien connu des compagnies d'assurances sur la vie. D'ailleurs les tables de « poids idéal » faisant référence sont celle de la Metropolitan Life Insurance Company. Ce taux est significativement très augmenté ainsi que celui de mort subite.

L'enquête suédoise dite SOS « Swedish Obesity Study » montrait au bout de six ans d'observation un taux de mortalité 9 fois supérieur chez les sujets non traités, ou traités médicalement, par rapport à ceux qui avaient bénéficié de la chirurgie.

C'est aussi une maladie coûteuse pour les nations. Pour les USA, le coût direct est estimé à 68 billions et les coûts collatéraux à 30 billions de dollars pour les régimes spéciaux. En France l'enquête Lévy le chiffre à 12 billions de francs en coût direct et 0,6

billions en coûts collatéraux, soit 2 % des dépenses de santé. Le taux varie de 5% pour les USA à 2% pour la Suède, les Pays-Bas, l'Australie.

## **Les possibilités de traitement**

### **Le traitement médical**

Il vise à créer des conditions inverses, c'est-à-dire un bilan négatif entre les entrées constituées des calories alimentaires ingérées et les sorties, c'est-à-dire l'énergie dépensée en particulier par l'activité physique et la lutte contre le froid.

Régime et exercice physique nécessitent une forte implication personnelle et, comme souvent à notre époque, l'inévitable assistance psychothérapeutique et comportementale.

La plupart des régimes dans l'obésité sévère n'ont qu'une efficacité médiocre à court terme. Elle ne dépasse pas 6 mois, la perte de poids est faible au bout d'un an, elle est en moyenne de 6,3% à 5 ans (Di Costanzo, Hop. la Conception Marseille), elle est donc insuffisante pour corriger les troubles associés.

Les médicaments comme les amphétamines, les extraits thyroïdiens, les diurétiques n'ont qu'une efficacité temporaire et sont dangereux. Des médicaments spécifiques donnant de l'anorexie ou inhibant la digestion et donc l'absorption des graisses ont une certaine efficacité et représentent peut-être l'avenir. Dans l'immédiat « il ne fait aucun doute que les médicaments de l'obésité ne peuvent être comparés en termes d'efficacité à la chirurgie bariatrique... » (O.Ziegler Nancy). On n'obtient de succès durable que dans environ 5% des cas et en général on observe le phénomène du « YO-YO, » soit une perte de poids initial temporaire suivie d'une reprise de poids secondaire dépassant malheureusement le niveau initial, et ainsi de suite...

Cela explique la prolifération des médicaments miracles, des potions magiques et des charlatans, mais surtout la place prise par le traitement chirurgical.

## **La chirurgie de l'obésité**

Devant l'échec de plus de 90% des traitements médicaux, l'institut national de la santé N.I.H. a, aux USA dès 1991, validé le traitement chirurgical de l'obésité malade. Ce traitement s'est développé dans deux voies.

D'abord celui d'une mauvaise absorption des aliments, grâce à un montage gastro-intestinal ad hoc, le court-circuit ou bypass gastrique, c'est la méthode malabsorptive, le patient pouvant théoriquement manger autant qu'il le souhaite sans absorber et donc sans grossir.

D'autre part, la réduction de la poche gastrique ne permettant l'ingestion que d'une petite quantité d'aliments sous peine de vomissements, avec impression de satiété précoce représente la méthode restrictive dont la forme la plus connue est la gastroplastie par anneau, encore dénommée cerclage ou banding gastrique. Cette chirurgie a débuté vers les années 1950 et s'est développée régulièrement ensuite quand on s'est aperçu de l'inefficacité du traitement médical et des complications graves qui survenaient chez les obèses morbides (NIH 1985).

L'enquête suédoise SOS, sur 2000 patients randomisés entre patients opérés et patients traités médicalement, montrait, on l'a dit, à 6 ans une mortalité 9 fois supérieure chez les patients non-opérés, mais à 11 ans une mortalité par maladies cardio-vasculaires et cancers réduite de 25% chez les patients opérés, alors que le type de chirurgie par anneau gastrique, utilisée à l'époque n'est pas le meilleur ni le mieux adapté dans tous les cas.

La chirurgie ouverte chez ces patients à paroi très épaisse s'accompagnait de complications notables, abcès de paroi, éventrations, expliquant qu'elle est restée longtemps peu importante en volume, voire confidentielle, jusqu'à l'apparition de la cœlio-chirurgie abdominale. C'est en 1987 qu'à Lyon Ph. Mouret réalisait les premières ablations de la vésicule par cœlioscopie, initiant ce que nos collègues américains ont appelé la deuxième « French Révolution ». La cœlio-chirurgie a entraîné aussi une véritable révolution dans le domaine de l'obésité et l'explosion de la chirurgie bariatrique puisqu'elle se développait en même temps que progressait l'épidémie d'obésité. C'est de 1995 à 1997 que les meilleurs cœlioscopistes se sont consacrés à cette discipline et le

nombre des malades opérés n'a cessé de croître, moins vite cependant que celui des malades à opérer. La cœlio-chirurgie présente de très gros avantages en termes de confort, de suites opératoires et de séquelles pariétales pour les opérés, mais aussi en termes d'optimisation de vision opératoire pour le chirurgien, et cela même pour les réinterventions qui sont parfois nécessaires. La cœlio-chirurgie a totalement supplanté la chirurgie ouverte dans le monde entier : le cerclage par anneau et le court-circuit gastrique se partagent les indications, mais ces interventions évoluent et il existe d'autres méthodes plus physiologiques qui font l'objet de recherche. Comme toute intervention, elle n'est pas exempte de complications, sa mortalité est cependant nettement inférieure à celle de la maladie évoluant naturellement ou traitée médicalement. Elle nécessite un suivi médical à vie, du fait de complications locales ou de carences qui, méconnues, peuvent être très graves.

### **Effets collatéraux de la chirurgie de l'obésité et traitement du diabète**

On connaît depuis Ambroise Paré les bienfaits qui peuvent accompagner de grands malheurs et les progrès chirurgicaux faits à l'occasion des guerres. C'est en étudiant les effets de certaines interventions de chirurgie bariatriques que l'on s'est aperçu de leur étonnante efficacité sur le diabète gras de l'adulte, responsable de complications cardiovasculaires. Certaines opérations de court-circuit gastrique, ou l'opération de Scopinaro, seraient capables de guérir rapidement et définitivement la presque totalité de ces diabètes. Les faits sont tellement frappants qu'ils ont provoqué la convocation à Rome, en mars 2007, d'une conférence internationale sur le traitement chirurgical du diabète de type 2.

### **Conclusion**

Ainsi donc jusqu'à nos jours, épidémies, famines, guerres, disettes, associées dans le marasme économique, se conjuguèrent pour décimer l'humanité. Mais en réaction à ces misères la lutte pour nourrir le monde s'est engagée parallèlement surtout depuis ces dernières décennies. Agriculture, commerce et transport se liguent pour produire suffisamment. Mais pour être à l'abri du manque, en cas de crise climatique ou militaire,

il faut produire plus que nécessaire, quitte à créer des excédents qu'il faudra jeter ou brader, dans l'industrie agro-alimentaire en particulier (cf. les montagnes de lait en poudre ou de beurre des excédents laitiers européens, par exemple)

Pour la première fois dans l'histoire humaine, 50 années de paix relative et de croissance économique constante dans le monde occidental ont fait apparaître une nouvelle épidémie, en fait une véritable pandémie touchant les pays développés, celle de l'obésité morbide et de son cortège d'associés, diabète, hypertension, maladies cardiovasculaires, arthrose sévère, et cancers, qui déferlent sur les populations à niveau économique élevé par rapport au tiers-monde.

La chirurgie est efficace, mais les chirurgiens sont en nombre insuffisant, et les assurances ne sont pas assez riches pour que tous les obèses puissent être opérés. La médecine est actuellement peu ou pas efficace, mais elle devrait trouver dans les décennies à venir des thérapeutiques actives. Des mesures étatiques contraignantes, éducation alimentaire dès l'enfance, encouragement aux activités physiques, lutte contre la publicité abusive, sont nécessaires. Elles ont fait la preuve de leur efficacité dans la lutte contre la mortalité routière, aux USA comme en France, dans la lutte contre l'addiction au tabac, efficacité moindre dans la lutte contre l'addiction à l'alcool et encore moindre contre l'addiction aux drogues dures.

Historiquement, le développement de l'épidémie d'obésité a suivi la courbe de la croissance économique continue recherchée jusqu'à ce jour par tous les acteurs politiques et économiques.

Faudra-t-il, pour l'endiguer, attendre une mutation totale de l'économie avec modération et orientation différentes de la production industrielle et agricole, ou même sa stabilisation, éléments par ailleurs souhaitables sur d'autres plans pour la préservation de notre planète ? Cela sous-entend une vraie révolution des consciences puisque, jusqu'à ce jour, la croissance à un ou deux chiffres était considérée comme le moteur principal du bien-être humain.

## *Hommage au docteur Paul Tournier apôtre de la médecine de la personne*

Jacques Sarano

J'ai connu Paul TOURNIER –par nos livres respectifs, *La Culpabilité -1958* (Armand Colin), et le sien, *Vraie et fausse culpabilité* (Delachaux et Niestlé) - et travaillé depuis au mouvement international **MEDECINE DE LA PERSONNE** qu'il avait fondé dès 1947, et qui n'a cessé de montrer, en Europe, en Amérique et jusqu'au Japon, sa vitalité. D'autres évoqueront l'homme, le prophète, le conférencier à l'éloquence simple et quelquefois bouleversante, l'écrivain de quelque trente volumes (après son livre princeps *Médecine de la Personne -1940*, Delachaux et Niestlé) traduits dans le monde entier.

Ayant plus longuement parlé de cette œuvre écrite et militante dans mon *Essai sur la signification du corps* (Delachaux et Niestlé), je me contente de souligner, ici, trois apports essentiels, en commençant par celui qui paraît aujourd'hui le plus banal, et terminant par celui qui reste le plus spécifique de Paul Tournier et le plus révolutionnaire.

Paul Tournier a été des premiers à dénoncer les méfaits sur le malade d'une technique médicale, même impeccable. Cette « faute » thérapeutique est devenue un lieu commun de la « psychosomatique ». Innombrables sont actuellement les prises en compte des « **problèmes de vie** » et « **de fin de vie** » par les soignants. Nous avons assisté à un sursaut de la **conscience personnaliste**, sans cesse menacée par la machine.

Depuis plus de 60 ans, Paul Tournier s'était converti, et nous a convertis, à ce qu'il a appelé « problèmes de vie », et nous apprenions avec lui à nous y consacrer, généralistes comme lui, et tous les spécialistes, chirurgiens, psychiatres et autres. Car, disait-il, « la médecine de la personne, c'est s'adresser à la personne du malade, qu'on soit

psychothérapeute ou chirurgien. Même formé aux techniques psychothérapeutiques les plus poussées, je ne serais pour autant un « **Médecin de la Personne** ». Tandis qu'un chirurgien de la charpente corporelle, non formé à la psychothérapie, peut être un vrai « médecin de la personne » (cf. L'aventure de la vie).

Mais, deuxième point, il ne s'agit pas seulement de cette attitude humaine dont un certain paternalisme médical se contente ; ni seulement d'une écoute sur le mode de la « neutralité bienveillante » (dont on peut d'ailleurs se féliciter qu'elle se répande dans notre monde frappé par **la solitude** de nos contemporains).

Paul Tournier n'avait pas peur de se « mettre dans le bain », de s'impliquer personnellement, d'échanger s'il le fallait avec ses patients ses propres problèmes.

La relation personnelle est infiniment simple et difficile, car nos **défenses techniques** sont insurmontables, et il ne s'agit pas de « faire du sentiment ». Il ne s'agit rien de moins que d'une « transformation limitée mais considérable de notre personnalité » selon la formule célèbre de Balint, et nous avons adopté pour devise que **la Médecine de la Personne commence par la personne du médecin.**

Il ne faut pas abuser du mot « **personne** » (comme dans : « il n'y a personne »). Définitions et commentaires la trahissent. La **personne** ? c'est quelqu'un que je peux appeler et qui pourrait m'appeler **TOI** (en profondeur, rien à voir avec le tutoiement généralisé à la mode). Elle implique un respect, un **échange** possible, qui engage au-delà des mots, de ce qui nous est le plus personnel, sans exhibitionnisme !

La **réciprocité** de la relation me paraît essentielle, distance et proximité, qui n'abolit pas l'asymétrie et qu'il est difficile de ne pas dégrader en familiarité maladroite.

C'est ici que l'éducation de nos attitudes personnelles, notre *contre-transfert*, est indispensable. La médecine de la personne n'est nullement une psychothérapie au rabais mais un **esprit**, une **attention**, une **manière d'être** avec les malades, qui doivent se plier aux disciplines et règlements de l'ascèse psychothérapeutique.

J'ajouterai, pour terminer, et non sans précautions, que cette disposition d'esprit implique, on s'en doute, une conversion, ou tout au moins une évolution spirituelle. L'attitude de Paul Tournier était **spirituelle**. Il a creusé hardiment ce sillon qui est le sien, en dépit d'un tabou religieux qui n'est pas moins obstiné que, du temps de Freud, le tabou du sexe.

Je dirai qu'il a souligné l'importance cruciale des **frustrations spirituelles** (pas forcément religieuses et moins encore confessionnelles), comme Freud a mis en évidence celle des refoulements sexuels, conscients et inconscients, dans la pathologie et les problèmes de vie. Les asphyxies sont de l'âme autant que du corps, que l'on soit croyant ou incroyant. Il ne faut pas éluder ces refoulements quand ils affleurent, sous une forme psychologique ou somatique, sans forcer la main à personne, et en accueillant chacun dans son propre langage.

Il est périlleux et compromettant de transmettre un tel message. Faute de participer personnellement à la pratique de la **Médecine de la Personne**, un spectateur rigoureux la *décomposerait* mortellement : une pincée de psychologie, une pincée d'inspiration religieuse, une pincée de générosité (la fameuse « fonction apostolique » du célèbre Balint) : **retombées inertes, pièces d'autopsie avec lesquelles on composerait un puzzle, ou un portrait robot du geste créateur et du portrait vivant du dialogue avec Paul Tournier.**

Héritière de son apostolat, la **Médecine de la Personne** continue son travail ; la présence de son fondateur ne peut que lui survivre (il nous a quittés en 1986) et s'affermir avec le temps. Notre groupe international, toujours aussi vivant, organise chaque année des semaines de réflexion et d'échanges, lesquelles ont généré des amitiés fidèles. Là encore, il s'agit d'un « cinquantenaire » dont j'avoue, non sans confusion, être un des plus anciens.



# *La place de la parole dans la médecine moderne*

Jean-Benoît Cotton

*En hommage à deux de nos illustres prédécesseurs :*

*Paul Ricoeur, fondateur de l'éthique médicale que nous aimerions voir imprégner ces lignes*

*Le Professeur Santy, initiateur de la chirurgie cardiaque. Nous avons été son externe et hormis ses qualités chirurgicales hors pair, nous avons été frappés par l'humanité qui émanait de lui.*

Les études médicales ont pendant des siècles été « réservées » aux humanistes, ayant une formation littéraire classique (latin et grec de préférence). Tout a changé dans la seconde partie du XXe siècle où l'on a exigé une formation scientifique (bac S) ! La réintroduction récente au concours de la première année d'une épreuve littéraire nous rappelle que la communication et la parole restent un maillon essentiel de l'acte médical.

Longtemps, les médecins ont cru pouvoir masquer leur impuissance thérapeutique derrière l'obscurité des mots – en latin de préférence – et des formules à valeur incantatoire. Eux seuls avaient le savoir, la relation étant asymétrique à l'égard du patient (qui méritait bien son nom). Des ordonnances d'une précision touchant au ridicule ont fait

la joie de Molière, repris plus tard par Jules Romains dans son célèbre « docteur Knock », c'était à peine caricatural. Même si l'on avait reconnu les valeurs thérapeutiques de quelques plantes (dont on a pu extraire depuis des médicaments de premier plan), on a vécu des siècles et des siècles l'inefficacité, je veux dire l'absence thérapeutique. Restait la parole en se référant à Hippocrate « la parole a un pouvoir immense : elle peut mettre fin à la peur, abolir la douleur, consoler, susciter la joie, parfois même guérir ». Et en écho désabusé, vingt siècles plus tard, la réflexion de Jean-jacques Rousseau : « le temps ou la mort sont nos seuls remèdes ».

Le XXe siècle est marqué par deux grandes orientations :

- sous l'impulsion majeure de Sigmund Freud, on a vu éclore différentes formes de psychothérapie, qui ont marqué les premières décennies de ce XXe siècle. Il n'est pas déraisonnable de penser que le développement, la diffusion de la psychanalyse a été favorisée, du moins en partie, par l'absence de moyen thérapeutique face aux maladies. Le médecin, par sa présence, par la parole aussi, était sensé alléger les souffrances en les aidant à s'exprimer.

- L'explosion technologique exponentielle à partir des années 50 a obtenu des résultats spectaculaires, dans la mortalité et dans la morbidité. On peut dire qu'en 50 ans la médecine a fait plus de progrès qu'en 50 siècles ; la durée de vie a augmenté de 50%, en un demi-siècle, passant de 50 à 75 ans, la mortalité infantile a fait un bond encore plus spectaculaire passant de 150 pour mille au début du XXe siècle, restant autour de 50 pour mille vers les années 50, inférieure à 5 pour mille actuellement. Très tôt, et Paul Valéry s'en est fait l'écho dans son discours au chirurgien, il apparut indispensable de concilier « l'inhumanité intellectuelle et technique, et l'humanité compatissante et tendre du médecin ». L'arsenal thérapeutique, d'efficacité impressionnante, n'est pas dénué d'effets secondaires. Ceci a conduit à un savoir partagé avec un malade informé, les décisions se prenant en colloque singulier patient-médecin en relation triangulaire, puisque bien évidemment il faut y inclure les parents, lorsque le malade est un enfant.

L'évolution technique est devenue telle parfois que pour des maladies rares, voire exceptionnelles, seul le « super spécialiste » est capable d'interpréter des tracés

complexes, une imagerie de plus en plus performante, les données de la biologie moléculaire qui va jusqu'à l'étude de la moindre anomalie des gènes. À ces confins de la vie où se côtoient des problèmes éthiques, l'art médical risque à nouveau d'être piégé dans un art silencieux.

Par ailleurs, la nécessité de contrôler les dépenses de santé amène à soumettre patients et médecins, à des attitudes schématisées quasi-mathématiques, le dogme majeur actuel étant celui des conférences de consensus, sensées conduire à un traitement unique, précisé dans ses moindres détails pour une pathologie donnée : attitude anonyme, stéréotypée, alors que l'on a affaire à des malades et que chaque cas isolé est unique. Entre la salle de réunions où se trouvent les experts, et les directives qui en découlent, et la chambre de l'enfant entouré de sa famille, bien des données sont ignorées de la part des participants réciproques. Nous avons tous vécu des situations où devant une pathologie complexe mais parfaitement prise en charge par des spécialistes compétents, les parents viennent nous consulter... pour parler, pour en parler, les explications technologiques parfaitement exprimées ne suffisant pas. Les données statistiques - « on ne pleure pas dans les statistiques », disait l'Abbé Pierre - n'ont aucun sens ; et aucune attitude pré-établie ne permet d'adapter son écoute, ses réponses, ses silences, ses gestes, ses intonations face à une situation donnée qui reste toujours unique.

Ces réflexions incitent à ne pas oublier les bienfaits que peuvent apporter la présence du médecin, l'accompagnement des mots, et le recours à cette arme impalpable qu'est la parole, indissociable de l'écoute, ce don mystérieux qui nous a été confié et qui reste d'une totale actualité. Pour ceux qui n'accepteraient pas ce raisonnement sans qu'il ait un support neurochimique, rappelons que des stimulations psychologiques, émotionnelles, peuvent entraîner des modifications biochimiques au niveau du cerveau, aboutissant à des orientations différentes du comportement. L'imagerie moderne (IRM fonctionnelle) objective, visualise l'impact de cette relation où le médecin ne se situe plus seulement en tant que « médecin-placebo » mais il devient par ses mots « un médecin-médicament ».

On peut élargir ces remarques à l'examen clinique, à la consultation « ce moment splendide de soins » (Marcel Rufo). Que représente réellement le stéthoscope sur le plan technique, en regard d'enregistrements de plus en plus sophistiqués, aboutissant à des tracés de plus en plus complexes, réservés la plupart du temps dans leur interprétation à des spécialistes électifs ? Le malade (comme souvent le médecin), ne peut que se soumettre à ces conclusions, et l'on se retrouve un peu dans une situation de paternalisme (que l'on croyait oubliée), entre celui-ci qui sait et qui impose et celui qui subit. Le stéthoscope, l'examen clinique, représente en fait ces contacts directs patient-médecin, tout comme la main, « l'intelligence de la main » décrite avec un immense talent par le Professeur Henri Mondor. Le recours à l'examen clinique, au contact direct physique, permet d'éviter le piège d'une médecine qui se ferait par-dessus le lit du malade, médecine enfermée dans un art silencieux où l'on n'entendrait plus que le bruit discret de la frappe et la mise en route de l'imprimante. Les mots, le ton influencent la confiance et la motivation des patients ; ils peuvent aussi blesser comme des scalpels d'autant qu'un nouveau paramètre à teinte médico-légale, est venu modifier encore la relation médecin-patient, puisque l'on est dans l'ère du droit de savoir et du devoir de l'informer. Si le code de déontologie impose une information, claire, loyale et adaptée, par dérive jurisprudentielle successive, cette information se doit de plus d'être exhaustive, posant la question de savoir s'il faut réellement tout dire au malade. Rappelons la réponse courroucée de Freud à qui son médecin venait d'annoncer son cancer :

- « de quel droit, Monsieur, vous autorisez-vous à me dire ça ? »

Jusqu'aux années 70, en se référant à Platon, les médecins avaient le droit de mentir en toute impunité. Dans les années 70, une volte-face s'est effectuée aboutissant à divulguer la vérité dans une atmosphère ouverte, ce à quoi on ne peut, bien évidemment, que souscrire. Ceci tient au fait que les résultats thérapeutiques permettaient de conjuguer langage de vérité et langage d'espoir, tient aussi au fait que les médecins sont dans la crainte de procès, ce qui aboutit, lors de la discussion de cas difficiles, à un véritable contrat, type contrat d'assurance au bas duquel doit être apposée une signature souvent arrachée. Ceci correspond aussi à une évolution dans la mentalité des malades et des parents, puisque les médias imposent finalement « d'asséner la vérité ».

La situation peut paraître plus facile pour le pédiatre, qui pourrait déléguer le fardeau aux parents. En fait, il n'en est rien, le droit de savoir étant inscrit dans la charte de l'enfant hospitalisé et on voit mal comment après Françoise Dolto qui en a fait, Dieu merci, un être à part entière, comment refuser à l'enfant la possibilité de comprendre, de choisir un événement qui va engager son destin. L'âge ne peut en aucun cas être une raison de mise à l'écart de l'enfant dans cette décision, et le langage devra bien sûr tenir compte de son niveau de compréhension et de son ressenti de la situation. Ce sont ces éléments qui permettront de guider le moment et la manière de dire, avec toujours en tête le vieil adage déconseillant formellement deux mots : jamais et toujours.

Faire un bon diagnostic, choisir une bonne thérapeutique, relèvent de la compétence du médecin ; le savoir dire, l'information donnée aux malades, relèvent de l'art médical. La médecine doit rester un art utilisant les sciences, au service des sciences.

Lorsque l'on doit révéler à un enfant ou à ses parents, une maladie grave, la réalité se situe bien loin de toute considération théorique. C'est un des rares moments où le médecin redevient indissociable de l'homme, une maladie grave mettant en danger le diagnostic vital chez un enfant est un fait inadmissible et révoltant ; on ne s'y habitue jamais ; chaque fois, une remise en cause de soi. Dans ce désarroi qui nous étreint, il faut trouver la force pour soutenir les parents sans rien leur cacher, trouver des éléments d'espoir, chances de guérison aujourd'hui et demain grâce aux incessants progrès, le risque chiffré en pourcentages même s'il autorise un certain optimisme n'efface en rien la crainte. Le risque et la crainte, deux mots si éloignés. Quant à l'enfant, devant lui, pour lui, les mots doivent être prononcés quel que soit son âge, différemment selon son âge : annoncer les moments difficiles à venir... conduire l'enfant qui ne vit qu'au présent vers un futur immédiat fait de souffrances mais parler d'avenir. Ce huis clos, cette relation triangulaire poussée à son paroxysme n'est jamais vécue de la même façon, ne peut obéir à aucune règle pré-établie. Et comment, devant ces parents écrasés par ces révélations catastrophiques, et qui timidement interrogent « c'est quand même pas trop grave ? ça se soigne ? », comment devant cet enfant qui a tout entendu et qui vous demande lui aussi de façon digne et implorante : « mais je vais guérir ? », comment, à cet instant précis, à ces

questions directes, ne pas répondre par « oui, bien sûr » alors que l'on pense « oui peut-être » ou « oui, j'espère », en s'arrogeant, c'est vrai, le droit de mentir ? Un « mensonge bienfaiteur » qui consiste à entretenir la petite flamme de l'espoir. Les mots peuvent blesser aussi profondément que le bistouri, il faut sentir le moment où l'on ne peut pas aller trop loin et prendre en considération aussi le courage et la dignité de l'enfant.

Dans des familles atteintes d'une affection génétique, l'étude du gène permet de reconnaître la maladie, parfois des années, voire des décennies, avant qu'elle n'apparaisse. Pour ces cas, a-t-on le droit de prévenir le sujet atteint ? prévenir, un verbe à double sens, avertir, et empêcher. A-t-on le droit d'avertir quand on ne peut pas empêcher. Un des exemples les plus dramatiques concerne la chorée d'Huntington où la question posée se résume parfois à « savoir ou vivre ? ».

Qu'en serait-il en effet, le génome humain ayant été décodé, si le bébé recevait dans son berceau « sa feuille de route » pour la vie... « Sommes-nous préparés à connaître notre destin ? » questionne J.F. Mattéi. On peut tout de même espérer que l'homme ne deviendra jamais une marionnette de l'ADN et que « l'alchimie secrète de la vie » nous réservera toujours des surprises.

Parler et expliquer d'accord, mais quel message est passé, qu'a-t-il été retenu de nos propos ?... une belle leçon d'humilité. Bien qu'ayant la conviction d'agir de façon similaire, adaptée à nos interlocuteurs, des propos identiques peuvent conduire à un vécu diamétralement opposé pour le patient.

L'annonce, qu'elle soit constat ou plus encore prédiction, garde une connotation divine. Dans l'Antiquité, les messagers porteurs de mauvaises nouvelles étaient mis à mort en espérant ainsi déjouer l'événement néfaste. Ce rôle de messenger incombant au médecin ne peut obéir à aucune recette, il a comme dans les récits bibliques, une importance fondatrice. Tout ne relève pas que du langage parlé ; au-delà des mots, des silences, de l'écoute, des hésitations, c'est une communication profondément humaine qui permettra d'accompagner les parents et, au-delà l'enfant, vers la réalité.

Révéler un état grave, un pronostic sévère, au-delà des conseils de comités divers, ne peut obéir à aucune loi générale. Que nous apporte la science, qu'elle soit médicale ou humaine, pour trouver les mots justes, ceux qui humanisent l'homme ? Même si cette attitude peut paraître paternaliste, le malade a droit lui aussi à l'ignorance – à un moment donné du moins – seule façon pour lui de garder l'espoir... « L'espérance est la dernière chose qui meurt en l'homme » (Diogène). Et le médecin, lui aussi, compte-tenu des progrès incessants et de certaines évolutions imprévisibles, a le droit de ne pas connaître l'avenir avec certitude et de se tromper.

Il faudra savoir derrière une inquiétude maternelle faire évoquer et prononcer pour les exorciser, des mots type leucémie, cancer... À notre époque de diagnostics prédictifs anténataux, savoir clairement dire aussi à la naissance que les craintes peuvent être totalement levées... non, cet enfant qui, sur les tests sériques avait un risque significatif de trisomie 21, n'est pas mongolien. Cette peur insinuée concernant un bébé rêvé en ce début de grossesse – moment fragile et merveilleux – doit être totalement gommé et effacé.

La relation patient-médecin ne peut donc plus aujourd'hui se limiter à la rencontre – certes indispensable – d'une confiance et d'une conscience. L'évolution technologique et scientifique de la médecine doit y inclure la notion de partage, se référer à des repères à valeur de lois, objectifs et réfléchis, clairement explicités, si bien qualifiés par Paul Ricoeur comme « l'obligation morale, le désir d'accompagnement de soi et de l'autre ».

La place de la parole, la place des mots, doit mettre un terme à ce que Jean Claude Guillebaud appelle la schizophrénie funeste séparant l'humanisme (culture classique) de la réalité technico-scientifique. Si au début était le verbe, il reste d'une totale actualité. Dans notre médecine moderne, plus que jamais, la parole doit être omniprésente, humanisant « l'astre éblouissant de la technologie » et redonnant à la médecine sa vraie dimension : un art au service de la science.



## *Vous avez dit folklore ?*

Frédérique Bon

Pourquoi ce joli mot, dont la première syllabe claque comme une oriflamme au vent, est-il souvent teinté de dérision ?

C'est que nous avons oublié son sens profond. Dans les pays anglo-saxons, le mot « folk » veut dire « peuple ». Le folklore c'est le patrimoine du peuple, de l'homme cosmique, attaché depuis des millénaires à la terre qu'il travaille, soumis aux intempéries, aux forces de la nature, aux aléas des saisons, qu'il conjure par des rites, des fêtes, des chants, des coutumes.

Je vais, bien sûr, évoquer le folklore du Dauphiné et du Vivarais, puisque j'ai eu la chance de collaborer au sein du groupe « Empi et Riaume », avec Mlle Marie-Madeleine Bouvier (1892-1984), qui fut membre de notre Académie. Pendant sa jeunesse elle avait encore vu exécuter certaines danses villageoises, et elle avait fait de patientes recherches auprès des anciens et dans les archives locales. Elle avait ainsi doté son groupe folklorique d'un répertoire exceptionnel, dont le maître mot est « authentique ».

Le lien entre les deux provinces, c'est le Rhône, et le nom du groupe rappelle les appels des bateliers du Rhône. « Bute au Riaume », c'est-à-dire : « Accoste rive droite », en Vivarais, province rattachée au royaume de France depuis plus longtemps que le Dauphiné. « Touche à l'Empi », car cette province fit partie jusqu'en 1349 du Saint-Empire romain germanique.

Leur culture est incontestablement méditerranéenne, c'est une civilisation du soleil (par rapport à l'Islam qui se rattache au croissant). Elle honore la vigne et le blé, et le

retour du printemps, comme dans cette très belle danse du « mai nouveau », qui se dansait dans le Vercors la nuit qui précédait le premier mai. Autour d'une roue ornée de 12 bougies, la ronde se formait sur une petite éminence. Les jeunes gens entraient dans la danse en portant une fleur de souci, symbole du soleil, les jeunes filles avec une branche de laurier, censé écarter la foudre. À la fin de la danse, on faisait rouler la roue le long de la colline, pour symboliser la succession des mois de l'année.

Le Vivarais, au climat plus rude, à la topographie moins accessible, fut souvent une terre de refuge et aussi de persécutions, ce qui l'amena à se replier sur son patrimoine sans chercher à assimiler les apports étrangers. Tout comme en Dauphiné, les danses n'étaient pas de savantes chorégraphies réglées par des professionnels, mais des réjouissances populaires auxquelles tout le village prenait part : danse de vendangeurs, de moissonneurs, de lavandières. En Vivarais, il y avait aussi des bourrées. Elles étaient rondes, et non pas droites comme dans le Massif Central. En Vivarais, le mot patois de « touonio » désignait des danses mettant en scène des incidents de la vie quotidienne, comme la touonio de Lanarce qui oppose deux belles-mères, ou la touonio de Balazuc où l'on se moquait (très prudemment) de l'occupant maure. D'autres danses exécutées uniquement par les garçons portent le nom de « rato », car elles font intervenir le « meneur de rats », personnage que l'on appelait pour débarrasser les champs de céréales des rats qui les infestaient. Tandis que les assistants faisaient le plus de bruit possible, il entraînait les rats dans le champ du voisin, après avoir enduit ses mains et ses sabots avec de l'essence de carvi.

En Dauphiné, la danse principale, c'est le « rigaudon ». On pense qu'il tire son nom de Rigaud, le maître à danser de Louis XIV au XVIIe siècle. Chaque village avait le sien, assez différent de ceux des voisins. Les figures étaient plus élaborées que celles du folklore vivarais et allaient des lignes aux rondes et aux quadrilles, de la joie d'une fête à la solennité d'une danse de cour comme dans le « rigaudon de Valence ».

Dans les deux provinces, les danses évoquaient les vendangeurs, les moissonneurs, les lavandières, les bergers et les bûcherons qui venaient du Piémont en Vercors pour faire le charbon de bois.

Les instruments de musique étaient le « crin-crin », violon rudimentaire à 3 cordes, souvent confectionné sur place ; la vielle (que l'on retrouve aussi en Franche-Comté), où la main gauche assure la mélodie en grattant les cordes, et la main droite tourne la roue plus ou moins fort pour battre la mesure ; le tambourin, et aussi toutes les sortes de flûtes, galoubets, piccolos, bombardes, etc. L'accordéon et le saxophone, créés au milieu du XIX<sup>e</sup>, ne sont pas des instruments folkloriques, mais des instruments « populaires », que l'on intègre aux groupes pour assurer un bon soutien sonore, surtout en plein air. De même les polkas et les mazurkas, rapportées d'Europe centrale par les soldats de Napoléon, sont entrées dans le folklore, mais ce sont plutôt des danses populaires.

Dans le Dauphiné, à l'occasion des noces, on a encore dansé, après la Première Guerre mondiale, le fameux quadrille républicain créé au moment de la Révolution, avec sa musique entraînante, et ses quatre figures traditionnelles.

Un mot des costumes. En Vivarais, celui des femmes est en étoffe de coton, avec des imprimés d'inspiration provençale ; la veste, très ajustée, est légère, mais la longue jupe est matelassée, rappelant les hivers très froids en Ardèche. La coiffe est un bonnet-linge sans ornement, très profonde pour abriter les gros chignons, et les protéger du vent et de la poussière, elle se termine autour du visage par une passe très large et empesée qui protège du soleil. Elle porte le nom de kichenotte, déformation de kiss me not (ne m'embrassez pas), hérité des Anglais qui occupaient l'Aquitaine.

Le costume dauphinois date du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est un costume de fête. La robe est en soie naturelle - il y avait beaucoup de magnans en Dauphiné - de couleur chatoyante, très ample. On sait que le fiancé l'offrait à sa promise lors des noces. Si, les années passant, elle n'était plus aussi mince, on pouvait toujours lâcher quelques francs. Le jupon est très grand (6 mètres de tour) et soigneusement empesé. Le châle et le tablier, en popeline noire, sont brodés des fleurs du Dauphiné, rappelant que cette belle province va de la montagne du Vercors aux rives du Rhône : l'edelweiss, la gentiane, le rhododendron, la marguerite, le genêt, etc. La coiffe portée par le groupe de Romans est celle des Préalpes. Elle est assez haute, ornée des mêmes dentelles que la robe. La longueur et la largeur des

pans qui descendent sur les épaules variaient avec les villages : d'un coup d'œil, les présentations étaient faites.

Les costumes masculins sont simples : culotte arrêtée au genou et veste en velours côtelé, marron en Dauphiné, noirs en Vivarais, chemise blanche et grand chapeau de feutre.

Le folklore est donc une mémoire, mais c'est aussi une occasion de rencontre. Les nombreux festivals amènent les jeunes à voyager, à faire la connaissance d'autres peuples, à apprécier les similitudes et les différences et à sympathiser. Les festivals se poursuivent par des échanges, et même parfois par des mariages !

« Cultivez ce que vous avez de meilleur et enrichissez-vous mutuellement de vos différences », disait un membre de l'UNESCO. « Si tous les gars du monde voulaient se donner la main... » chantait Paul Fort.

## *Léoncel, du lieu-dit à la commune*

Michel Wullschleger

Il existe des lieux privilégiés par la qualité de leur situation et de leurs composantes naturelles et par celle des interventions humaines qu'ils ont suscitées. Léoncel en fait partie et il a connu un destin suffisamment riche et divers pour justifier un modeste rappel. Sans doute fréquenté par des bergers bien avant l'installation des moines, il doit néanmoins à ces derniers le nom que nous lui donnons et qui viendrait de « *Lionnae cella* », que l'on peut traduire par « *petit Monastère de la Lyonne* ».

Léoncel est donc d'abord un lieu-dit que singularise l'implantation d'une communauté de moines cisterciens en 1137, mais aussi son isolement relatif et, dans un milieu essentiellement calcaire, la zone humide du « *Marais* » et la forte exurgence de la « *Fons Lionnae* » qui ont pesé sur le choix des nouveaux venus.

Abondante et pérenne, la source restitue des eaux infiltrées dans le vaste plateau de Combe Chaude déployé du col de Tourniol à celui des Limouches. Le cadre général est celui d'un val du Vercors sud-occidental dont le profil en arceau relie le Royans aux Gorges d'Omblyze. Léoncel à 912 mètres d'altitude et surtout La Vacherie, trois kilomètres plus au sud et à 935 mètres, en occupent la partie la plus haute, élargie en une petite plaine de montagne avant la plongée vers les gorges d'Omblyze et la Gervanne.

Appartenant au bassin versant de l'Isère, le petit cours d'eau issu du marais et conforté par la « *Fons Lionnae* » porte dans les chartes et archives le nom de « *Ruisseau de Léoncel* » ou de « *La Rivière* » plutôt que ceux de « *Lyonne* », rare et réservé surtout à la rivière issue de la combe de Bouvante, ou de « *Petite Lyonne* », récent et administratif. À la latitude des cols de Tourniol et de la Bataille, Léoncel communique aisément d'une part avec la plaine de Valence et d'autre part avec les alpages et forêts d'Ambel et de Lente.

## Aux confins des mandements, des principautés et des diocèses

Lors de l'implantation cistercienne de 1137, trois grands « *mandements* » confinaient à Léoncel. On nommait ainsi le territoire sur lequel depuis son château, un seigneur ou son châtelain exerçait sa juridiction et ses pouvoirs en matière de défense, de fiscalité, de justice et d'organisation de l'espace. Du nord s'étendait jusqu'à quelque 200 mètres de l'église abbatiale le mandement de Saint-Nazaire dont la limite descendait du col de Tourniol par le ravin de Trinquetaille avant de traverser le ruisseau de Léoncel et d'escalader le talus de Frachelongue et le bandeau rocheux qui le couronne en direction du Pas de l'Echaillon. Infléchie vers le sud, elle suivait, au levant, le haut du versant jusqu'au Pas de Chovet avant de gagner le col de la Bataille à la faveur d'un angle droit (1).

Au couchant, la limite orientale du vaste mandement de Châteaudouble sur lequel s'activaient les communautés villageoises de Combovin, de Châteaudouble, de Peyrus et du Chaffal s'approchait encore plus près du monastère. Un cadastre du XVIII<sup>e</sup> siècle montre que la « *Grandgrange* », (aujourd'hui « *La Grange* »), première exploitation agricole confiée aux frères convers par les moines aux portes mêmes de l'abbaye se trouvait sur le mandement de Châteaudouble, alors que le monastère proprement dit s'était installé sur celui d'Eygluy. Au sud de Léoncel, le mandement de Châteaudouble laissait alors le village de La Vacherie à Eygluy, mais englobait celui du Chaffal ainsi que, dans le prolongement du val de Léoncel, une partie du quartier du Pêcher à l'ouest du canyon aujourd'hui nommé « *Les Gueulards* ».

L'abbaye proprement dite occupait donc l'extrémité nord du mandement d'Eygluy, également très étendu et qui associait sur son territoire les communautés villageoises d'Eygluy, du Cheylard (« *l'Escoulin* » aujourd'hui), d'Omlèze-Ansage et le Pêcher, et bientôt, dans les années 1290 celle de la Vacherie, alors sans autre lien avec le Chaffal qu'un relatif voisinage (2). Le territoire sur lequel vivait la communauté du Cheylard fut détaché du mandement d'Eygluy pour constituer une seigneurie. Eygluy, très vite devenu un fief des comtes de Valentinois présente les traits physiques du Diois et donc un paysage radicalement différent de celui de Léoncel.

L'abbaye se trouvait aussi aux confins de deux grandes constructions féodales. La patente délivrée en septembre 1345 par le dauphin Humbert II, en faveur des chartreux du Val Sainte-Marie de Bouvante dont il confirmait la seigneurie sur une partie du territoire de Saint-Nazaire devenue « *mandement de Bouvantes* » ou « *mandement des chartreux* » soulignait une appartenance à la principauté du Dauphiné. Par contre les mandements de Châteaudouble et d'Eygluy relevaient du comté de Valentinois. On nous permettra de reprendre l'expression « *d'espace frontière* » utilisée par Jean-Noël Couriol dans le *Cahier de Léoncel n° 4 : Cisterciens de Léoncel, Chartreux de Bouvante* (3). Et ce, d'autant plus que la limite des diocèses de Valence et de Die, avant et après qu'ils ne soient confiés à un seul et même évêque de 1267 à 1687, traversait le mandement de Châteaudouble, laissant Le Chaffal à Die avant de suivre vers le nord le ruisseau de Léoncel, puis la Lyonne.

La présence de l'eau a sans aucun doute joué un rôle majeur dans le choix des moines. Mais ils semblent avoir aussi apprécié un site leur permettant de jouer, pour en tirer parti, des rivalités entre les puissants laïcs ou ecclésiastiques. En 1183, un rescrit du pape Lucius III, invitait les moines de Léoncel à recevoir de l'archevêque de Vienne ou de tout autre évêque catholique les ordres sacrés et les autres sacrements ecclésiastiques « *tant que durerait le litige entre les évêques de Valence et de Die au sujet de la possession de leur monastère* » ! Mais cette situation a pu aussi engendrer des risques au temps des conflits féodaux ou pendant la guerre de Cent Ans.

### **Du cœur d'une abbaye de montagne à celui d'une vaste paroisse**

Six siècles et demi durant, en dépit de la descente hivernale des moines au mandement de Pizançon, dans leur dépendance de la Part-Dieu et des séjours plus longs effectués en plaine ou en ville pour échapper aux malheurs des XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Léoncel fut le cœur d'une aventure monastique au destin globalement classique mais non dépourvue de traits originaux et le centre d'un vaste domaine temporel implanté sur plusieurs mandements et seigneuries, étagé de la plaine de Valence et Romans au plateau d'Ambel, ainsi que du Royans à la moyenne vallée de la Gervanne et constitué de bâtiments, de vignes, de terres de cultures, d'alpages et de forêts. D'abord exploité essentiellement en

faire-valoir direct, comme l'exigeait la règle cistercienne, ce domaine connu, à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, sauf en ce qui concerne les forêts et les abords immédiats du monastère, un glissement irréversible vers le faire valoir indirect, suscitant outre un appel de population, la mise en oeuvre de contrats de droit féodal (« albergement ») ou de droit moderne (fermage, « *grangeage* » ou bail à mi-fruit... on peut dire métayage). Ce glissement faisait de l'abbaye une seigneurie ecclésiastique.

Léoncel conserva son rôle jusqu'à la Révolution française avec des nuances à partir de 1681, date à laquelle l'abbaye se vit appliquer le système de la commende. La monarchie et la papauté la confièrent à des abbés commendataires absentéistes. Des difficultés surgirent entre la communauté monastique dirigée dès lors par un prieur claustral nommé par Cîteaux et essentiellement confinée en montagne et l'abbé qui faisait exploiter les domaines de la plaine à son profit - à l'exception notable de la grande ferme du Conier dont les moines conservaient les revenus - comme dans une sorte de seconde seigneurie ecclésiastique.

Déjà, par ailleurs, la constitution de communautés villageoises confortées par la généralisation du faire valoir indirect et une certaine concurrence avec les moines dans l'exploitation forestière ou pastorale avaient débouché sur des conflits. L'intervention de la Monarchie pour sauvegarder l'espace forestier, notamment grâce à la Grande ordonnance de 1669 de Colbert, le déclin de la communauté monastique, la poussée démographique du XVIII<sup>e</sup> siècle et la pression aggravée sur les alpages et en forêt allaient les multiplier au cours d'un triste dernier siècle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'église abbatiale était devenue le sanctuaire d'une vaste paroisse. C'est alors que fut ouvert le grand portail de la façade occidentale. En 1790, de nombreuses communautés villageoises devinrent des communes. Léoncel fit alors partie de la commune de La Vacherie, dite parfois « *La Vacherie et Léoncel* ». Le Chaffal constitua une autre commune. Le 16 floréal de l'An VI, lequel débuta le 22 septembre 1797, le régime du Directoire réunit la commune de La Vacherie à celle de Peyrus et la commune du Chaffal à celle de Châteaudouble. Le 27 germinal de l'An VII (commencé le 22 septembre 1798), il dissociait la Vacherie de Peyrus et Le Chaffal de Châteaudouble pour créer la nouvelle commune du Chaffal ! Léoncel en devint une « *section* » confinée à une partie du val : en effet la Grandgrange se trouvait toujours sur le territoire de

Châteaudouble et les plateaux étagés qui dominent de l'est le ruisseau de Léoncel constituaient une vaste enclave de... Saint-Jean en Royans. Confirmée par les procès-verbaux de vente en tant que Biens Nationaux des domaines du Grand et du Petit Echaillon, de Montmarais, du Serre du Lion ou de Gampaloux (4), et par les cadastres dits « napoléoniens », cette enclave, dite « de la Saulce » ou « de Valfanjouse, Col de Péril et Comblézine » et confinant au sud-est au col de la Bataille, devait, selon le vœu de ses habitants, être transférée à la commune d'Oriol-en-Royans en 1832. En témoignent notamment une lettre de Bodin, maire d'Oriol, datée du 13 janvier 1832 au « Procureur du Roi près le tribunal civil de première instance séant à Valence » et un courrier de ce Procureur au Préfet de la Drôme, en date du 23 janvier 1832 (5).

Mais Léoncel restait le cœur d'une paroisse portant son nom, et regroupant des fidèles relevant de trois communes différentes. L'enquête épiscopale de 1843 permet à Bernard Delpal de préciser que les paroissiens approchent le nombre de 600 et qu'ils habitent les sections de Léoncel (commune du Chaffal), de Combe-Chaude (commune de Châteaudouble), de Musan et de l'ancienne enclave de Saint-Jean (commune d'Oriol) (6).

On ne peut oublier qu'entre temps, en 1848, Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques depuis mai 1834, donnait une première liste provisoire de monuments classés sur laquelle figuraient l'église abbatiale de Léoncel, la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Barnard de Romans, l'église et le château de Grignan, enfin le Pendentif de Valence. En 1840, la liste officielle (adoptée par la loi du 3 mai 1841) ajoutait la cathédrale de Die, l'église de Saint-Restitut et le Taurobole de Tain. Léoncel possède ainsi le seul Monument historique du Massif du Vercors, tel qu'il a été défini par les géographes grenoblois.

### **1854 : chef-lieu d'une commune**

Depuis 1837, les paroissiens et leur curé réclamaient par le biais de « pétitions » la création d'une commune de Léoncel. Longtemps l'Administration fit la sourde oreille. Nous possédons entre autres le texte d'un « Rapport au conseil d'arrondissement de Valence » établi et signé le 20 juillet 1839 par le préfet de la Drôme qui réfute les arguments avancés et conclut de la manière suivante : « Pour ces motifs, j'estime que les

choses peuvent sans inconvénient rester en l'état où elle se trouvent actuellement. J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux la demande des habitants de Léoncel, Combechaude, la ... (le mot Saulce manque), ainsi que toutes les pièces qui s'y rattachent en vous priant de l'examiner et de donner votre avis, Valence le 20 juillet 1839, Le Préfet L. Saladin ».

Bien qu'il ait été publié en 1920 par la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, nous redonnons ici le texte de la « Pétition du Syndicat des habitants de la paroisse de Léoncel, à l'effet d'être érigée en commune », rédigée par le desservant Guignard en 1849 et sans doute la plus efficace. Il s'agit d'un document intéressant en ce qui concerne la vie et les exigences des montagnards. Nous en respectons la forme, la ponctuation et l'orthographe (7)

*« Monsieur le Préfet,*

*L'administration des trois communes dont nous dépendons nous rend si malheureux et nous éprouvons tant d'injustices et tant de difficultés que nous ne cesserons de demander l'érection de notre paroisse en commune, ou, si cela est absolument impossible, sa réunion avec celle de Chaffal qui est très petite. Les motifs de notre demande sont :*

*1° Le mauvais état des chemins qui seront toujours impraticables tant que nous dépendrons de Messieurs les Maires de la plaine qui ne les connaissent pas et n'y passent jamais*

*2° Nos enfants ne pouvant aller chez les instituteurs communaux à cause de l'éloignement et du mauvais temps, sont privés de toute instruction ; aussi sur une population de près de 700 âmes, trouve-t-on à peine soixante personnes qui sachent signer et encore Dieu sait comment*

*3° Notre belle église et notre presbytère sont dans le plus pitoyable état parce que les communes ne nous ont jamais rien accordé, pendant que chaque année pèse sur nous quelque impôt extraordinaire pour l'entretien des maisons communes, Eglises et temple des communes dont nous dépendons, quoi de plus injuste*

4° Nous avons tous les ans des mariages qui ne peuvent avoir lieu, parce que les actes de naissance des époux, ou les actes de décès de leurs parents n'ont pas été enregistrés à la commune, et cela pour deux motifs le 1, est l'éloignement, car il ne faut pas moins de sept heures pour faire le voyage d'ici à Oriol, le 2°, le temps qui est si affreux ici, que l'on passe tous les ans deux ou trois mois sans pouvoir aller au chef-lieu des communes dont nous dépendons

5° La section d'Oriol étant à deux ou trois heures du village, ne reçoit ses lettres qu'une fois le mois, au marché de St-Jean, delà une infinité de frais d'assignations et de pertes quelle supporte injustement, par le retard de ses lettres. Ainsi, dernièrement, une personne de la plaine écrivit à sa sœur d'aller la servir, mais pendant que sa lettre séjournait à St-Jean, la personne à tout donné à des étrangers, et elle est morte.

6° Oriol a un bureau de bienfaisance, assez riche et les mendiants de la montagne n'en ont jamais rien reçu, quelle injustice ! Nous demandons, en nous séparant d'Oriol et de Châteaudouble, la conservation de nos droits sur les bureaux de bienfaisance.

7° Les sections d'Oriol et de Châteaudouble ne voient les gardes champêtres qu'une fois l'année, quand ils apportent les bordereaux ; de là, une infinité de vols, de là une infinité de dommages causés par les troupeaux, de là pleine liberté pour les chasseurs de la plaine, de venir avec des meutes gâcher nos moissons ; quoi de plus injuste que de nous faire participer au paiement de trois gardes dont le service est tellement nul pour nous, qu'il y a sur la montagne trois gardes particuliers !

8° Le défaut d'autorité locale autorise toute sorte de bruit, de libertinage et d'insulte ; ainsi tous nos prêtres ont été insultés même dans l'exercice de leurs fonctions : tout cela est resté impuni. Les aubergistes et leurs voisins sont exposés tous les dimanches à être privés du sommeil par les ivrognes et la jeunesse qui se trouvant entièrement libres, peuvent s'abandonner à toutes sortes d'extravagances.

9° *Quand nous avons une naissance, un décès ou un mariage à faire enregistrer, il nous faut perdre deux jours, un pour aller à la mairie, et l'autre pour aller à l'église.*

10° *Les communes qui sont injustes à notre égard, le sont encore davantage dans la distribution des secours accordés aux communautés grêlées que dans celle des revenus du bureau de bienfaisance.*

11° *Injustice dans les élections. Oriol a mille âmes, la section de la montagne en compte quatre cents elle n'a jamais qu'un conseiller municipal, et encore si les Messieurs de village n'en sont pas contents ils ont soin de le rayer de la liste électorale, pour qu'il ne puisse plus être réélu.*

12° *Messieurs les Maires de la plaine, ne connaissant pas les habitants de la montagne ; peuvent commettre de graves erreurs ; ainsi dans un tirage au sort, un de ces Messieurs a attesté qu'un jeune homme était fils aîné d'orphelins pendant qu'il était le plus jeune de la famille.*

*Enfin notre paroisse qui a douze ou treize lieues de circonférence étant privée de toute autorité, et celle de la plaine à trois ou quatre lieues, il n'est pas rare de voir des déserteurs et des malfaiteurs de tout genre s'y réfugier et d'y passer des années entières, ce qui nous expose à toutes sortes de malheurs.*

*Vous ne pourrez croire, sans doute, Monsieur le Préfet, à tant d'injustices, à tant d'actions illégales, vous allez craindre de suite l'exagération, mais nous pouvons prouver tout ce que nous avançons et bien d'autres choses, par exemple que faute de chemins on gâte plusieurs prairies dans la rivière ; nous exagérons si peu, Monsieur le Préfet, que nous vous autorisons à faire publier cette pétition dans le journal de la Drôme.*

*Nous osons donc espérer, Monsieur le Préfet, que tant et de si graves motifs nous ferons obtenir ce que nous demandons depuis si longtemps et ne cesserons jamais de demander l'érection de notre paroisse en commune ou, si cela ne se peut, sa réunion avec celle du Chaffal ; par là vous rendrez un service signalé à une population malheureuse*

*et délivrerez la préfecture d'une infinité de plaintes qui attirent sans cesse les injustices dont sont victimes vos très humbles et très obéissants serviteurs. »*

La création de la commune de Léoncel ne devint effective que par la loi du 20 avril 1854. Le 18 mai 1854, l'Administration des Contributions Directes adressait au Préfet de la Drôme la lettre suivante :

*« Monsieur le Préfet*

*une loi du 20 avril dernier, insérée au bulletin n° 161, distrait diverses parties des communes d'Oriol, de Chaffal et de Châteaudouble et les érige en une commune particulière dont le chef-lieu est fixé à Léoncel.*

*La même loi porte que la commune de Léoncel dépendra du canton de Saint-Jean en Royans. Je vous prie de veiller à ce que les dispositions de cette loi reçoivent leur exécution en ce qui concerne le service des Contributions directes. Le Directeur aura, à cet effet, à s'occuper de recueillir les éléments nécessaires à la formation d'une matrice de rôle séparée pour la commune de Léoncel et à constater le montant des Contributions afférentes aux différentes propriétés dont se composera le territoire de cette nouvelle commune. Je vous serai obligé de mettre ces renseignements sous les yeux du Conseil d'arrondissement qui se trouvera ainsi à portée de faire subir aux contingents actuels toutes les modifications nécessaires*

*Le directeur devra au surplus, se conformer à la circulaire du 26 janvier 1836, en n'entreprenant la rectification des pièces cadastrales qu'après avoir soumis à l'Administration, par votre intermédiaire, l'état du travail et de la dépense à faire.*

*Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée*

Le Directeur Général des Contributions Directes, signé illisible.

## Conclusion

Ainsi, sous le Second Empire, fut constituée la commune de Léoncel autour du lieu-dit éponyme. Depuis cette date, la commune couvre 4301 hectares, ce qui souligne l'importance des sacrifices imposés aux communes voisines de Châteaudouble, du Chaffal et surtout d'Oriol qui cédait l'ancienne enclave de Saint-Jean et une partie de Musan et du Val.

Les limites actuelles de la commune englobent le plateau de Combe Chaude à l'exception du « *bec de canard* » du col des Limouches conservé par Châteaudouble, le val de Léoncel et ses versants avec, au sud, le hameau des Coquins et tout le Marais, et, au nord, de l'abbaye la vallée du Ruisseau jusqu'au lieu-dit « *le Bedaud* ». Elle possède encore de part et d'autre du cours d'eau, à l'ouest les crêtes de l'Epenet et de Musan jusqu'au Pas de l'Aulagnier et, à l'est les plateaux de Valfanjouse, de la Charge, de l'Echaillon et de la Sausse étagés par un superbe escalier de failles depuis les approches du col de Biou au nord jusqu'au Pas de Chovet et au col de la Bataille au sud. Tout au Levant, la limite suit le fond des gorges de la Lyonne, en sort par l'écart de Serves et suit les crêtes du Roc de Serves et de Comblézine jusqu'au col de la Bataille.

Les recensements de 1856 et de 1999 donnaient à Léoncel respectivement 445 et 55 habitants. Mais les routes, les sentiers, les pistes de ski nordique, les belvédères attirent sportifs et touristes et chaque année l'église abbatiale reçoit plus de 20000 visiteurs (29000 en 2006)

## Notes

(1) Le Mandement de Saint-Nazaire (aujourd'hui « *en Royans* ») comptait à l'origine 8 communautés villageoises : Rochechinard, Bouvante (on a longtemps écrit Bouvantes), Saint-Nazaire, La Motte-Fanjas, Saint-Thomas, Saint-Jean, Oriol et Saint-Martin-le-Colonel. Les territoires des deux premières furent détachés et promus « seigneuries » l'une au profit de nobles laïcs, l'autre à celui des moines chartreux du Val Sainte-Marie de Bouvantes. Les six autres possèdent et exploitent encore en 2007, en copropriété, une partie de l'ancien Mandement de Saint-Nazaire sur le territoire de l'actuelle commune de Bouvante. *Le Cahier de Léoncel n° 20 Le Mandement de Saint-Nazaire, La disparition de l'abbaye de Léoncel, La forêt domaniale de Léoncel, la Chartreuse des Ecouges*, 2007, étudie l'histoire de ce mandement et évoque notamment les relations entre les communautés villageoises et la chartreuse. Voir notre article « Le Mandement de Saint-Nazaire des origines à nos jours » p. 7-49.

(2) Voir l'article de Jean-Noël Couriol « La Vacherie dans l'histoire de Léoncel » dans *Cahier de Léoncel n° 10 Léoncel, espace cistercien*, 1993, p. 59-66.

(3) Voir l'article de Jean-Noël Couriol « Léoncel-Bouvante, un espace frontière » dans *Cahier de Léoncel n° 4 Cisterciens de Léoncel, Chartreux de Bouvante*, 1988 p.8-15.

(4) Voir notre article « La disparition de la communauté cistercienne de Léoncel 1790-1820) dans *Cahier de Léoncel n° 20*, op. cit. p 53-83.

(5) Archives communales d'Oriol-en-Royans.

(6) Bernard Delpal *Entre paroisse et commune. Les catholiques de la Drôme au milieu du XIXe siècle* Peuple Libre 1989, p. 28-29

(7) *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, n° 208, 1920. p. 209.



## *Valence-sur-Mer*

François Sarano

Valence-sur-mer ? Une plaisanterie ? Certainement pas !

Il ne s'agit ni d'une fiction, ni de Valence en Espagne. Nous ne sommes pas, non plus, revenus au Jurassique, lorsque les bélemnites régnaient dans les eaux chaudes où se dressera, 140 millions d'années plus tard, le château de Crussol. Il ne s'agit pas d'une prospective envisageant un réchauffement climatique si fort que la Méditerranée envahirait le port de l'Epervière !

Non, nous parlons bien de « notre » Valence, dans la Drôme...

En effet, qu'est-ce que le bord de mer ? La zone de balancement des marées ? La bande continentale soumise aux embruns par forte tempête ? Couvre-t-il tous les lieux d'où l'on peut voir la mer ?

Nous l'affirmons, la distance n'y fait rien. Ce n'est pas une affaire de kilomètres. Il n'y a pas un point de notre Planète qui ne soit dépendant de l'océan et ne l'influence quotidiennement. Nous vivons tous en bord de mer.

### **L'Océan, climatiseur de la planète**

L'Océan couvre les deux tiers de notre Terre. Il tempère ses climats et garantit des conditions de vie élémentaires. Les grands courants océaniques exportent les eaux polaires vers les régions tropicales qu'elles rafraîchissent. Ce mouvement crée un déficit en eau dans les régions septentrionales qui aspire les eaux surchauffées des Tropiques.

Mais cette circulation qui anime l'ensemble de l'océan est fragile. Si l'océan Arctique ne gelait plus, l'eau glacée sous-jacente ne s'enrichirait plus en sel. Moins dense, elle ne s'enfoncerait plus dans les profondeurs, et ne remonterait plus vers les Tropiques. Toute la circulation océanique serait paralysée. L'océan, climatiseur mondial, deviendrait fou : des régions tempérées se refroidiraient, des zones humides s'assècheraient, certaines seraient noyées. La végétation, inadaptée aux nouvelles contraintes climatiques, dépérirait. Les animaux migrateurs se déplaceraient vers leurs pâturages habituels et ne découvriraient que des déserts. Ils seraient confrontés à des parasites et des prédateurs jusqu'alors inconnus. Toute notre vie serait bouleversée.

Or, ces hypothèses nous concernent déjà. La banquise arctique s'étiole au rythme de 8,6% par décennie. En septembre 2006, elle couvrait à peine 5,9 millions de Km<sup>2</sup>, la plus faible couverture de glace jamais enregistrée. Si la fonte se poursuit au rythme actuel, il n'y aura plus de glace en Arctique durant l'été 2040.

En renforçant l'effet de serre, notre consommation sans mesure de combustibles fossiles provoque un réchauffement dont la rapidité est unique dans l'histoire de la Terre. Ce réchauffement, très hétérogène, touche particulièrement les régions polaires : près de 2,4 °C en Alaska, contre 0,6 °C en moyenne dans le monde, au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

L'inertie, l'ampleur et l'accélération du phénomène sont telles que, même si nous cessions aujourd'hui de produire des gaz à effet de serre, le retour à l'équilibre prendrait plus d'un siècle... Pire, les émissions de gaz carbonique ont augmenté durant ces 5 dernières années à un rythme 3 fois supérieur à celui de la dernière décennie. Le réchauffement est peut-être en partie dû à des phénomènes naturels. Ce n'est pas une raison pour « en rajouter ». Nous n'avons aucune bonne raison de poursuivre notre gaspillage insensé de combustible fossile.

## **Fleuves, racines de la mer**

Chacun d'entre nous, Valentinois, Montilien, riverain du plus petit affluent de la Drôme et du Rhône, influence quotidiennement la mer et la vie qu'elle héberge. Car les fleuves sont les racines de la mer. Ils l'enrichissent en sels minéraux indispensables au développement des algues, base de la chaîne alimentaire et source d'une bonne partie de l'oxygène de notre biosphère. Mais ils transportent également nos rejets industriels et nos eaux usées domestiques ainsi que les pesticides des zones agricoles drainées par les eaux de pluie. On estime également que 6,4 millions de tonnes de déchets arrivent, chaque année, dans l'océan qui reçoit également nos gaz viciés emportés par les vents... Ainsi, 90 % des pollutions qui empoisonnent la vie marine, diminuant gravement la fécondité des espèces les plus fragiles, viennent de chez nous, les terriens.

Petites actions, grandes conséquences. Valentinois ou Marseillais, chacun trouvera son propre « gisement » d'économies d'énergie et de ressources : voiture au garage, vélo de sortie ; vaisselle en plastique jetable refusée au profit d'un couvert réutilisable...

Sur notre planète minuscule, tout est lié : ce que nous faisons ici, chez nous, aujourd'hui, aura des conséquences là-bas, au loin, demain. La Terre est « UNE ». Nous sommes tous embarqués. Nos futurs sont intimement liés !

## **L'Océan, territoire inexploré**

L'Océan, ultime réceptacle de toutes nos nuisances. Indigne manière de traiter la « matrice » qui a offert à notre **Planète bleue** sa géniale identité et qui, avec ses 361 millions de kilomètres carrés et 4000 mètres de profondeur moyenne, reste le plus vaste berceau de diversité biologique, mais aussi le plus mal connu.

Les biologistes ont déjà identifié 210.000 espèces marines. Ils estiment qu'il en existe plusieurs millions que nous ne connaissons probablement jamais. La plupart séjournent dans l'obscurité absolue des abysses, à ce jour inexplorés.

Une seule fois dans l'histoire de l'Humanité, deux hommes, Jacques Piccard et Don Walsh, sont descendus au plus profond de l'océan, au cœur de la fosse des Mariannes. Et là, à 10.916 mètres, dans la lumière de leur petit projecteur, ils ont vu un poisson, démontrant ainsi que la vie a colonisé les milieux les plus extrêmes. C'était en 1960, personne n'y est jamais retourné. Aujourd'hui, nos sous-marins les plus performants ne peuvent pas s'aventurer à plus de 6.000 mètres de profondeur... Alors, décrire les grands fonds marins ? C'est comme si on voulait raconter l'histoire de l'univers en l'ayant regardé une seule fois avec une paire de jumelles !

Nous ne connaissons pas mieux la vie côtière. Depuis le début du millénaire, des centaines de scientifiques du monde entier tentent de recenser les espèces marines (programme « Census of Marine Life » <http://www.comLorg>). Une poignée d'expéditions leur ont déjà offert des centaines d'espèces nouvelles. Notre ignorance est si vaste, que même les plongeurs amateurs découvrent régulièrement des espèces étranges qui bouleversent les hypothèses scientifiques. Et ce ne sont pas toujours des espèces microscopiques...

En 2000, nous avons, par exemple, observé au large de l'archipel de Malpelo (Colombie) une espèce de requin, de près de 4 mètres, inconnue dans le Pacifique sud-est. Nous avons réalisé une dizaine d'incursions à 80 mètres de profondeur (limites de la plongée à l'air) pour identifier un sélacien de la famille des *Odontaspididés*. Mais cette reconnaissance a paradoxalement soulevé une foule de questions auxquelles il sera difficile de répondre : Est-ce un cousin du requin féroce de Méditerranée ? Vit-il dans les grands fonds ? Est-ce un migrateur ? Que vient-il faire près de la surface ? Les réponses sont cachées au cœur des millions de kilomètres carrés d'océan, profond de plusieurs kilomètres, où jamais personne ne plongera. Le mystère plane sur bien d'autres géants des profondeurs : requin grande-gueule, 5 m de long, 2 exemplaires connus ; pieuvre géante, 14 m d'envergure, 1 exemplaire ; calmar géant, 14 m de long, une centaine de cadavres.

Quand bien même nous aurions décrit toutes les espèces, aurions-nous pour autant une idée de ce qu'est la vie marine ? Certainement pas ! Tous les cadavres formolés des

muséums ne nous diront jamais rien du vivant : mouvements, comportements, relations. Une créature se définit moins par sa morphologie que par l'infinie complexité des interactions qu'elle tisse avec le milieu et les autres espèces.

Depuis des siècles, naturalistes et poètes ont, comme Baudelaire, dépeint les oiseaux des mers, « ... qui suivent indolents compagnons de voyages, Le navire glissant sur les gouffres amers... ». Ils croyaient avoir saisi leur âme, ils n'avaient aucune idée de leur identité. Car il faut avoir plongé au milieu des pétrels et des fous qui nagent à tire d'ailes à la poursuite des sardines, 15 mètres sous la surface, pour comprendre qui sont vraiment ces oiseaux. Il faut avoir ressenti le choc de leur plongeon, les avoir vus disputer leur pitance aux dauphins et aux requins, pour admettre que nous avons encore tout à apprendre sur ce qui se cache de l'autre côté du miroir.

## **L'exploitation précède l'exploration**

Pourtant, c'est cette mer méconnue que nous exploitons au-delà de toute mesure. On a longtemps cru que l'Océan était une corne d'abondance inépuisable qui nourrirait l'Humanité. C'est du moins ce que laissait croire la fulgurante croissance des captures mondiales : 20 Millions de tonnes en 1950... 86,4 Mt en 1989 ! Pourtant, depuis cette date, les captures mondiales stagnent autour de 85 Mt/an, bien que nos navires de pêche, s'appuyant sur des systèmes de détection de plus en plus performants, pillent partout, toujours plus profond. Il faut se rendre à l'évidence, l'océan inépuisable est épuisé. Nous raclons les fonds de tiroirs. Aujourd'hui, 75 % des espèces commerciales sont surexploitées. À Terre-Neuve, les bancs de morues qui ont nourri des générations de pêcheurs sont taris. Bien que la pêche y soit fermée depuis 1992, la morue n'est pas revenue. Dans les années 60, on débarquait 160 000 tonnes de merlus dans les ports Européens. On capture à grand-peine 30 000 tonnes aujourd'hui...

Pour pallier ces disparitions, les chalutiers recherchent à grands frais, jusqu'à 1 500 mètres de fond, des poissons méprisés autrefois. Mais ces poissons des abysses grandissent lentement et ont une maturité sexuelle très tardive. Le poisson empereur (*Oplostethes*), par

exemple, n'est pas mature avant 30 ans. Le grenadier de roche ne peut se reproduire avant 14 ans. De ce fait, le renouvellement des populations très lent interdit toute exploitation industrielle. Partout où les populations des grands fonds ont été exploitées, elles ont été décimées en moins de dix ans.

### **Mer ravagée pour un maigre et bien inéquitable profit**

Nous exploitons tout, trop vite. Nous ne laissons pas le temps aux espèces à durée de vie longue et maturité sexuelle tardive de se renouveler. Aujourd'hui, 90 % des grands individus âgés qui dominaient les populations avant la pêche industrielle ont disparu. Tout, tout de suite. Notre système économique ne nous laisse plus la patience de laisser vieillir les poissons empereurs et les thons rouges, les espadons et les requins. C'est comme si nous voulions des « chênes-centenaires » exploitables tous les 10 ans. Ainsi, notre consommation impatiente et frénétique favorise les espèces à durée de vie courte, et maturité sexuelle précoce, qui se renouvellent vite aux dépens des grandes espèces à durée de vie longue... À ce rythme, la planète de nos enfants ne sera peuplée que de crabes, de sardines, de goélands, de ronces et de rats...

Ces protéines que l'on arrache à la mer nourrissent-elles au moins les populations du tiers-monde qui en dépendent ? De moins en moins ! Les Mauritaniens en sont un bon exemple. Dans les années 60, ils consommaient 21 kg de poissons par an et par habitant, très au-dessus de la moyenne mondiale qui était de 9,1 kg/an/hab. Aujourd'hui, ils consomment à peine 9 kg/an/hab, loin de la moyenne mondiale de 15,5 kg/an/hab. En effet, ce sont nos navires géants qui pillent leurs eaux poissonneuses, comme bien d'autres mers du tiers-monde, afin que nos étals regorgent de poissons. La répartition des ressources halieutiques entre pays riches et pauvres est de plus en plus inéquitable : en 2002, les habitants des pays industrialisés disposaient de 28,6 kg/an/hab ; ceux des pays du tiers-monde de 8,5 kg/an/hab.

Plus absurde, sur les 85 Millions de tonnes de produits de la mer capturés chaque année, 35 Mt sont transformés en farine et en huile pour nourrir volailles, bétails et poissons

d'aquaculture. L'homme ne consomme directement que 50 Mt, ce qui est peu comparé aux 65 Mt d'œufs, 270 Mt de viande et 564 Mt de lait produits chaque année. Ainsi, on épuise la mer pour un bien maigre profit, et pour les habitants des pays riches qui regorgent déjà de protéines ...

### **Aquaculture de poissons carnivores, dangereuse illusion**

On veut nous faire croire que l'aquaculture permettra de sauver les espèces marines en voie d'extinction et qu'elle nourrira l'humanité... et l'on pourrait se bercer d'illusions au vu des statistiques mondiales qui soulignent la progression fulgurante des productions aquacoles : quelques milliers de tonnes dans les années 60 pour 59,4 Mt en 2004 !

À y regarder de près, ces chiffres globaux cachent une autre vérité : les statistiques officielles de la FAO additionnent *aquaculture marine* et *pisciculture d'eau douce*, qui produit à elle seule 26 Mt. Les produits marins ne représentent que 33,4 Mt. Ils rassemblent 14 Mt d'algues (on ne les mange pas directement...), 13 Mt de coquillages (pesés avec les coquilles...), et enfin 6,4 Mt de poissons et crustacés carnivores. La culture d'algues et celle de coquillages ne posent aucun problème, car ils sont à la base de la chaîne alimentaire. En revanche, l'élevage des poissons carnivores peut, si son développement se poursuit, être cause d'une véritable catastrophe écologique et sociale.

En effet, crustacés et poissons carnivores (thon rouge, morue, bar, turbot, saumon...) sont nourris avec de la farine et de l'huile fabriquées avec des « poissons fourrages », tels que les anchois, sardines, merlan bleu, maquereau, chinchard qui sont pêchés, en mer, à grands frais...! C'est aussi absurde que si on chassait des gazelles et des zèbres pour nourrir des lions d'élevage ! Il faut pêcher en moyenne 5 kg de « poissons fourrages » pour faire grossir un poisson carnivore de 1 kg, en élevage.

Or, la pêche des poissons fourrages a atteint les limites du soutenable. Les stocks sont surexploités, privant du même coup de nourriture la faune sauvage : dauphins, oiseaux,

baleines, phoques, otaries. On ne peut donc espérer produire plus de farine et d'huile. L'aquaculture de poissons carnivores trouve ainsi ses limites naturelles.

Certains rétorqueront que la transformation de ces poissons fourrages, à faible valeur ajoutée, en poissons nobles, à forte valeur ajoutée, réalise une magnifique « valorisation » .

Certes, mais cette plus-value financière renforce l'appropriation des ressources de la mer par les plus riches aux dépens des pêcheurs artisans, des consommateurs les plus pauvres, et des écosystèmes. En effet, le prix de vente des poissons d'élevage est tel qu'ils sont réservés aux consommateurs les plus riches. Même le saumon, produit à très bas prix, reste inaccessible aux habitants du tiers-monde qui, en revanche, consommaient les sardines ou les maquereaux utilisés pour nourrir les poissons d'élevage.

Ainsi, il n'est pas indifférent que je consomme à Valence de la sardine ou du thon d'élevage, du maquereau ou de l'empereur. Sardines et maquereaux sont abondants et se renouvellent vite, alors que thons rouges et empereurs sont très sérieusement menacés.

Dans tous les cas, tous les fruits de mer sont rares et précieux... Nous ne pouvons plus les consommer avec insouciance. Surtout, ne les banalisons pas !

## **L'océan, dernier territoire sauvage**

Sur les continents, la nature n'est conservée que si elle est exploitable, ou source potentielle de produits nouveaux. La nature est gérée, entretenue, améliorée. L'homme y trie ce qu'il croit être le bon grain de l'ivraie. Il élimine les nuisibles et sélectionne les races les plus productives. L'Homme veut corriger les imperfections naturelles. Bref, il veut un monde utile, efficace où les grands animaux ont été parqués, domestiqués, et les prédateurs éliminés.

En revanche, sous la surface de l'océan, pas de ville, pas de barrière, un immense espace de liberté. L'homme peut encore y rencontrer les animaux sauvages sans qu'ils s'en effraient. L'Océan est le dernier endroit où l'on peut côtoyer les grands prédateurs ... et,

parmi ceux-ci, le plus redouté de tous : le grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*), stupidement baptisé « les dents de la mer », celui sur qui on a tout écrit, tout dit, sans jamais être allé le rencontrer...

Et la rencontre est bouleversante lorsqu'il apparaît dans le bleu de l'océan. Il est là magnifique : 5 mètres de puissance et 2 tonnes d'élégance. Il nage bien en ligne, droit sur vous. 10 mètres, 5 mètres, il vous frôle sans hâte. Son calme est contagieux. Vous l'accompagnez, flanc contre flanc, épaule contre nageoire, œil dans œil pour une rencontre vraie, sans calcul, sans artifice, comme à l'aube du monde. Ce tête-à-tête avec la bête sauvage procure une joie profonde et instinctive que le monde artificiel des villes ne peut pas offrir. La sérénité sourde, de ces face à face est si intense qu'elle donne l'impérieux désir de les partager.

Si nous transformons l'Océan en grande ferme, en éradiquant la vie sauvage comme nous l'avons fait sur les continents, alors le monde sera dangereusement appauvri. En effet, ce n'est pas dans une plantation d'arbres, ni dans une monoculture de maïs, mais dans une forêt primaire, dans une prairie aux herbes folles que s'épanouissent la diversité biologique et la variabilité génétique, nécessaires à l'équilibre adaptatif du vivant.

En outre, acceptons-nous de laisser à nos enfants une Terre entièrement organisée, mise en ordre ? Une Terre sans jardin secret ? L'Homme n'a pas seulement besoin de protéines, il a besoin de rêve, d'aventures, de surprises. Il ne les trouve pas dans les champs de soja, les enclos à poulets et les fermes aquacoles, mais dans une nature sauvage et face à des animaux libres.

L'océan est encore un territoire riche de sa vie sauvage. Pouvons-nous accepter la disparition des thons, des requins, des baleines comme nous acceptons celle des grands singes, des tigres et des rhinocéros ? Comme nous avons accepté, sans émotion, la disparition du dauphin du Yang Tzé Kiang, en début d'année 2007. Notre Humanité disparaît avec eux...

Demain, j'aurais honte de dire à mes petits-enfants : « j'ai nagé avec les baleines et les dauphins, j'ai côtoyé le requin féroce, j'ai regardé dans les yeux le requin blanc. Ces rencontres m'ont bouleversé, elles m'ont apporté une joie intense, une immense sérénité... Ce monde extraordinaire que j'ai exploré et qui m'a offert tant de bonheur, je n'ai pas su te le transmettre... Par insouciance, par cupidité ou par caprice, je l'ai consommé ».

Nous savons que nous ne préserverons pas le vivant dans des zoos, des delphinariums, ou des banques de gènes, pâles arches de Noé d'une diversité révolue. La captivité conserve la forme, « l'image », mais ne respecte jamais les comportements et les relations. La captivité abolit l'identité des êtres vivants.

Certains arguent que cette captivité est une étape pour sauver les espèces menacées, avant de les réintroduire dans leur milieu naturel. Encore faut-il que leur milieu soit intact. Et, s'il doit l'être, autant le préserver tout de suite avec son florilège d'espèces sauvages. Il n'y a donc d'autre choix que de conserver l'ensemble de l'écosystème et, pour cela, créer des réserves naturelles.

Cela paraît évident, pourquoi ne le fait-on pas ? Parce que les seuls critères d'évaluation de notre société sont économiques : PNB, indice de consommation... Seule l'activité est valorisée car elle est créatrice de flux financiers. La conservation en « l'état » ne rapporte rien. Ainsi, nous arrivons à la situation absurde où il est préférable de ravager un milieu naturel, puis de tenter de « renaturer » la zone dévastée car, dans tous les cas, l'activité a été perçue comme un plus économique ! Si les indices d'évaluation de notre société étaient le nombre de sourires par jour, ce qui traduit certainement aussi bien notre bien-être que le PNB, agirions-nous de même ?

## **La diversité la vraie richesse de la planète**

« Qu'importe, me direz-vous, je ne verrai jamais de baleine bleue, je ne rencontrerai jamais de requin, ni de thon rouge ! Et puis nous ne savons même pas à quoi servent tous ces poissons insignifiants qui peuplent les fonds marins et qui ne sont pas comestibles... ».

Détrompez-vous : les liens étroits qui unissent les individus d'un écosystème font que la suppression de l'un d'eux déstabilise l'ensemble, par réaction en chaîne. On vient de démontrer, par exemple, que l'effondrement des pêcheries de palourdes nord-américaines est dû à la sur-pêche des requins dans l'Atlantique nord ... En effet, les squales sont les prédateurs des raies, elles-mêmes grandes consommatrices des coquillages recherchés par les pêcheurs.

Et puis, est-il vraiment nécessaire de savoir « à-quoi-servent » les créatures vivantes pour s'en préoccuper ? Je ne verrai probablement jamais les peintures de Lascaux ni celles de la grotte Chauvet, pourtant je suis profondément heureux que ces chefs d'œuvres soient préservés. Ils font la richesse de l'humanité. Diversité des espèces et diversité culturelle (qui prolonge, chez l'homme, la diversification biologique) sont la richesse de la planète.

C'est parce qu'elles ne servent à rien, qu'il est indispensable de permettre aux créatures les plus abracadabrantes d'exister... Car si nous devons entrer dans un monde où seul l'utile et le rentable seraient conservés, que garderions-nous ?

En revanche, si nous savons faire une place à la Baleine Bleue, au Grand Requin Blanc, au Gorille et à l'Eléphant, à tous les « *encombrants* », aux « *insignifiants* », à tous ceux qui ne servent à rien, à tous ceux que nous ne croiserons jamais, à tous ceux dont nous ignorons jusqu'à l'existence, alors nous saurons aussi respecter chacun d'entre nous dans sa différence...( Il faut relire, et relire, « Les Racines du ciel » de Romain Gary, 1956).

## **Il n'y a pas un être humain qui ne soit citoyen de notre planète « Océan »**

L'Humanité comptait 2,5 milliards d'habitants en 1950, elle en compte 6,5 milliards aujourd'hui. Nous serons 9 milliards d'ici 20 ans, une petite génération. Notre empreinte s'impose partout, il n'y a plus de terres lointaines inaccessibles.

Nous sommes à la croisée des chemins. Tout est encore possible, car le milieu marin est particulièrement résistant. Il ne se stérilise pas comme certains sols latéritiques, désertifiés. Les réserves marines, qui foisonnent de poissons, démontrent sans ambiguïté que la vie revient toujours si on ne l'assaille pas de toute part. Elle se débrouille très bien seule, elle n'a nul besoin que nous l'entretentions. Il suffit de lui laisser des espaces de liberté.

Sachons accepter ces espaces qui échappent à nos règles, à nos calculs et qui ne répondent ni à nos exigences de rentabilité, ni à nos critères esthétiques. Nous avons les moyens de retrouver une relation plus harmonieuse avec notre Océan. Nous devons en avoir la sagesse. Nous pouvons mieux faire, nous devons faire mieux.

Il n'y a pas de planète de secours, il n'y a pas d'Océan de rechange.

Sur le pas de notre porte, nous sommes concernés, chacun est concerné par l'Océan, le dernier territoire sauvage, celui dont nous avons besoin.

## *Annexes*



# Liste des MEMBRES FONDATEURS

15 novembre 1957

## LETTRES

Jules BLANC	Ecrivain.
Claude BONCOMPAIN	Romancier et essayiste
Paul-Jacques BONZON	Romancier pour enfants
Alain BORNE	Ancien bâtonnier, poète et conférencier.
André BOST	Auteur dramatique
Gaston BOUCHET	Poète, Chancelier de l'Acad. des poètes classiques
CHANTALIERE (G. Faure)	Poète et écrivain patoisant
Félix DELDON	Journaliste et Ecrivain régionaliste, Directeur de l'Académie de Saint-Étienne. Ecrivain rhodanien.
Gabriel FAURE	Littérature française et provençale.
Mme. de FLANDREYSY-ESPERANDIEU	Poétesse et femme de lettres.
Marie LAURANDREE (Mme Laville)	Journaliste
Charles LIENARD	Auteur dramatique
Eugène MARTIN	Historien, notaire honoraire.
Paul MESSIE	Historien, journaliste et essayiste. <i>Secrétaire Général de l'Académie</i>
André MILHAN	Poète, nouvelliste et chansonnier
René MUZELLEC	Félibre.
Jean de NEHRO (M. Chareton)	Poète, dramaturge, conteur et critique.
Pierre PONTIES	Chroniqueur
René RABACHE	Lauréat de l'Institut, poète, romancier sportif, journaliste et essayiste.
Pierre RICHARD	Rédacteur au "Figaro" et essayiste. Publiciste et conférencier, préfet honoraire
Rémy ROURE	Journaliste, directeur des éditions Drôme-Ardèche du "Dauphiné Libéré"
Pierre de SAINT-PRIX	Auteur dramatique et dialoguiste.
Pierre SAUVAGE	Poète et essayiste
Marc-Gilbert SAUVAJON	Poète, dramaturge et essayiste. <i>Trésorier de l'Académie</i>
Paul SERVE	
Albert VARNET	

## SCIENCES :

Pierre AGERON  
Docteur Claude BERNARD  
de BLESSON

Abbé BOISSE  
René COURTIN

Daniel FAUCHER

René GILLOUIN  
Lucien LESTRA

Maurice PIC

Chanoine Auguste QUIOT  
Paul RICOEUR  
Professeur SANTY  
Docteur Jacques SARANO  
Bâtonnier Henri TURIN  
Me. Raymond VALLENTIN  
du CHEYLARD

Maurice VERILLON  
Professeur de VERNEJOUL

Docteur Maurice VERNET

Spéléologue.  
Histoire locale  
Ambassadeur de France, droit international et  
sciences diplomatiques.  
Archéologue  
Professeur de faculté de Droit de Paris, économie  
et questions européennes.  
Doyen honoraire Faculté des Lettres de Toulouse  
Correspondant de l'Institut, géographie.  
Philosophe et sociologue  
Docteur en Pharmacie, Applications industrielles  
de la science.

Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Sénateur, législation  
financière.

Philosophie.  
Professeur de philosophie à la Sorbonne.  
Académie de Médecine  
Littérature médicale et philosophie.  
Droit et législation.

Histoire régionale, archéologie, numismatique.

*Président de l'Académie*

Vice-président Conseil Général de la Drôme, chimie  
Chirurgien des Hôpitaux, Membre correspondant  
de l'Académie de Médecine.

Biologie et métaphysique.

## ARTS :

Pierre BEGOU  
Marie-Madeleine. BOUVIER  
Mme. la Marquise de CHABRILLAN  
Pierre CHARBONNIER  
Roger CHERDAVOINE  
André DELUOL  
Paul DEVAL  
Gaston DINTRAT  
Jacques HARTMANN  
Mme Yvonne LANCON  
Charles MAYEUX

Francis POULENC  
Pierre PALUE  
André RAYNAUD  
Maurice SAVIN  
Pierre SIMONET  
Paul VIGROUX

Directeur Ecole de Musique de Valence  
Directrice Fondatrice "Empi et Riaume"  
Artiste peintre  
Artiste peintre  
Art dramatique, Dr. Compagnie des 7 Couleurs  
Sculpteur  
Photographie artistique  
Statuaire  
Sculpteur  
Présidente des Jeunesses Musicales de France.  
Directeur Conservatoire de Musique de Romans  
Secrétaire général des Concerts Colonne  
*Vice-Président de l'Académie*  
Musicien compositeur.  
Artiste peintre, professeur de dessin  
Artiste peintre et hautboïste  
Artiste peintre  
Organiste  
Inspecteur d'Académie, Pt. Chorale Universitaire



# **LISTE DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DRÔMOISE DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS**

**au 15 novembre 2007**

## **SCIENCES**

Berthon Jean, ingénieur CEA, gouverneur Rotary Club

Cotton Jean-Benoît, chef service pédiatrie CHU Valence, consultant et activité libérale

Estour Edmond, chirurgien, revue de coelio-chirurgie, coopération « hôpital de Bamako »

Estour Jacques, industriel papeterie, ESISAR, Office Transport S-E, Chambre de commerce

Galant Patrick, œnologue, directeur de l'Université du vin de Suze la Rousse

Giacomini Marcelle, principal adjoint collègue, math-sciences

Mouton Jean, vétérinaire

Nadeau Gwenaëll, généticienne CHU Valence

Sarano François, scaphandrier, conseiller en océanologie, 1er assistant-réalisateur

Sarano Jacques, médecin gastroentérologue, philosophe

## ARTS

Bentley Philippe, danseur-chorégraphe, galerie d'art Artenostrum Dieulefit

Bon Frédérique, groupe folklorique Empi et Riaume

Chabran Michel, cuisinier, restaurateur, hôtelier

Fuoc Henry, journaliste l'Express, RMC, président de Saoû Chante Mozart

Lambert des Cilleuls Raoul, prêtre, Musée d'art sacré de Mours

Lançon Yvonne, fondatrice des JMF pour la Drôme et l'Ardèche

Marandet Guy, directeur Ecole d'art de Paris, peintre

Mazade Jacques, médecin rhumatologue, président des Amis de Saint-Barnard

Morin Frédéric, architecte, sculpteur sur verre, galerie Homo Faber Saillans

Palué Marie, éducatrice, musée de la Nouvelle Ecole de Paris à Tain

Tardy Yvon, médecin radio-protection, peintre

Toros Rast-Klan, sculpteur Romans

## LETTRES

Arces Amicie (d'), journaliste, membre correspondant

Balsan Alain, avocat, co-président Institut Marius Moutet

Cornet Micheline, professeur d'italien, Mardis de Saint-Jean

Couriol Jean-Noël, professeur d'hist.-géographie, président d'Histoire et Patrimoine Drômois

Delatour Jacques, inspecteur d'académie, président de l'Association Universitaire d'Etudes Drômoises

Delpal Bernard, professeur d'université, histoire religieuse et politique contemporaine

Dupuis Lucien, proviseur, hist.-géographie, président Maison Famil. de la Jacine

Escoffier Jean, journaliste l'Aurore

Friche Annie, professeur de lettres classiques, présidente de l'Académie drômoise

Gambus Marcelle, ECF, écrivain

Gauthier Pierre-Louis, inspecteur d'académie

Jacquot Laurent, professeur d'hist-géographie, président. de l'association de Sauvegarde du patrimoine romanais et péageois

La Baume Maxence (de), chef d'entreprise, HEC 55

Lacquemanne Jacques, PDG, ESSEC 58, Questions pour un champion Valence, Romans d'amour

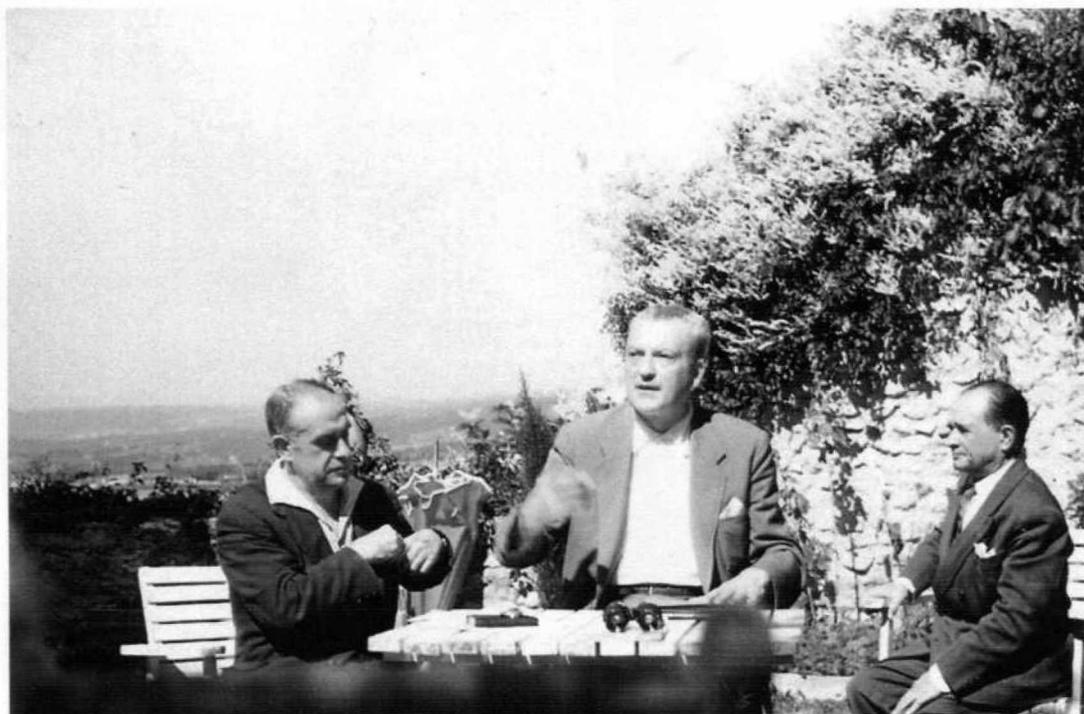
Laget Jean, professeur hist.géographie, revue Terre d'Eygues, grand maître de la confrérie des chevaliers de l'olivier

Lovie Jean, professeur d'histoire-géographie, président Amis de la Résistance Montélimar

Magnan Claude, professeur d'histoire-géographie

Ollivier-Eliott Patrick, dirigeant de l'entreprise RBM, INSEAD, MBA 70, écrivain-voyageur

Ponthier Marylène, attachée d'intendance, chroniqueuse La Tribune de Montélimar  
Pouzin Henri, professeur de lettres classiques  
Serve René, directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes  
Sogno Pierre, PDG industrie, HEC, viticulteur, écrivain  
Tondeur Freddy, conférencier Connaissance du monde, Institut du musée de l'olivier  
Vallier Pierre, journaliste Dauphiné Libéré  
Verger Lucie, principal adjoint collègue, anglais  
Wullschleger Michel, professeur d'hist.-géographie, Amis de Léoncel



Les membres fondateurs

De gauche à droite : André Milhan, Raymond Vallentin du Cheylard,  
Charles Mayeux



Le bureau élu le 9 décembre 2006  
De gauche à droite : Bernard Delpal, Marylène Ponthier, Annie Friche, Marie Palué



La remise des clés du local de Girodet par M. Didier Guillaume,  
Président du Conseil Général de la Drôme.



Sortie d'automne à Die, le 1<sup>er</sup> septembre 2007.







- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT